

# la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

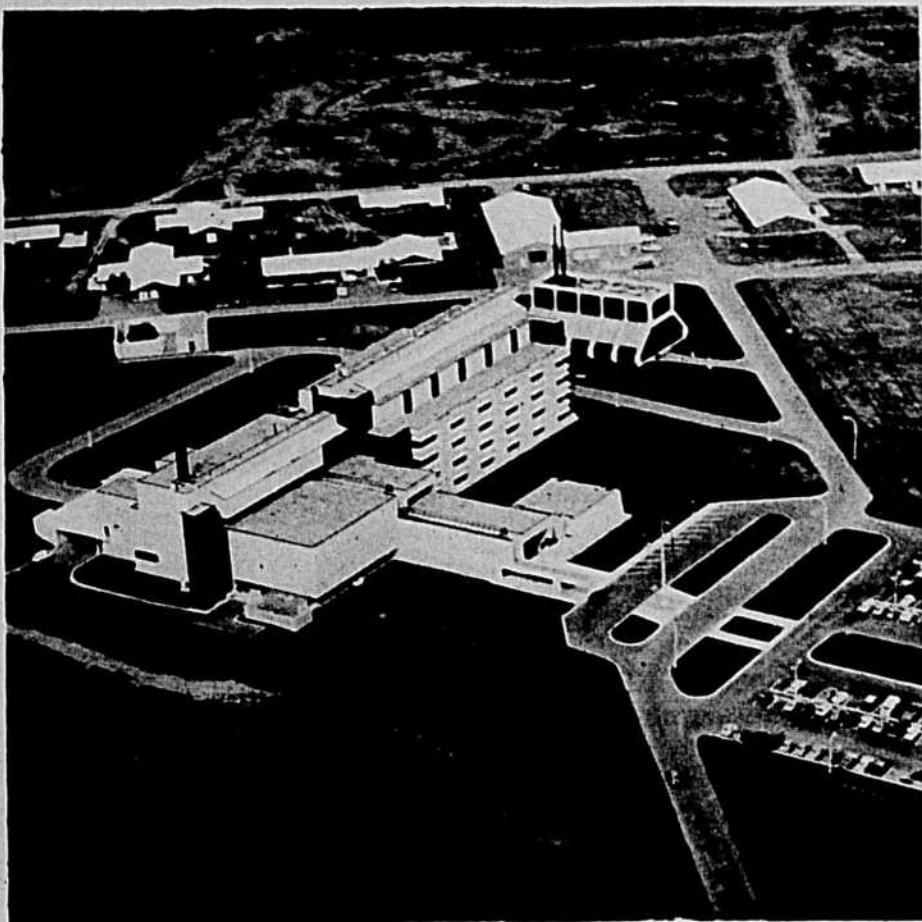
Port payé à Québec

VOL. XLIV — No 42 Montréal, 25 décembre 1974

Heureuses  
Fêtes  
à tous nos  
lecteurs



Notre concours de contes et cartes — pages centrales



Un nouvel Institut de recherches vétérinaires possédant les installations les plus modernes au Canada a été inauguré récemment à Ottawa.

Environ 40 chercheurs et 70 techniciens y travaillent dans le but de préserver le cheptel des maladies qui pourraient l'attaquer. Les recherches dans ce domaine sont rendues indispensables suite à l'augmentation considérable des importations et exportations de bétail. L'édifice comprend une tour-laboratoire de quatre étages et tous les locaux et services nécessaires.

D'imposantes mesures de sécurité ont été prises afin d'empêcher toute contamination qui pourrait nuire à la population ou aux animaux.

#### Les courtiers en alimentation

Les courtiers en alimentation jouent un rôle de plus en plus important dans la chaîne de distribution des produits agro-alimentaires. Ils sont désormais 227 au Canada dont 32 dans la région métropolitaine de Montréal. Depuis trois ans, les principales entreprises manufacturières de denrées alimentaires réduisent progressivement leurs services de vente pour les confier à des courtiers. Parce qu'il représente plusieurs compagnies à la fois, le courtier est en mesure d'absorber à moindres frais les coûts d'opération qui comprennent notamment la visite des quelque 8,000 détaillants du Québec. On estime à 40% les économies ainsi réalisées par les compagnies. Les courtiers se présentent comme formant en quelque sorte une coopérative de vente. Ils se défendent bien d'appartenir au groupe des courtiers en commodités qui achète à terme des denrées alimentaires à des fins

spéculatives. Ils sont rémunérés à des pourcentages sur les ventes variant de 3.5 à 7% selon les produits et n'interviennent d'aucune autre manière dans les mécanismes de fixation des prix.



## L'opinion rurale

### Ce qu'ils nous ont dit

Ce fut extraordinaire, cette rencontre entre les agriculteurs et les étudiants. Comme me le faisait remarquer un ami présent à cette rencontre, il y avait comme une force qui amenait les gens à se parler. Les étudiants avaient beaucoup de choses à demander et les cultivateurs avaient énormément de choses à nous dire.

Je voudrais apporter ici, quelques-unes des remarques et des attentes que les agriculteurs ont de nous et qui ont retenu mon attention.

— Les agriculteurs déplorent le manque de disponibilité de l'agronome actuel. Le temps de l'agronome d'aujourd'hui est partagé entre son employeur et les agriculteurs. La part qu'il doit consacrer à son employeur quel qu'il soit, (MAQ, organisme de crédit, entreprise privée, etc.) est de plus en plus grande, de telle sorte qu'il lui reste moins de temps pour aider l'agriculteur.

— Les agronomes sont de véritables vendeurs. Que ce soit un engrais chimique ou une politique du ministère, ils ont un produit à vendre à l'agriculteur.

— L'agronome, surtout s'il est employé du gouvernement, a sur ses épaules un énorme fardeau de structures bureaucratiques, de rapports de toutes sortes, de patrons par-dessus patrons, en somme, toute une foule d'éléments qui sont là et qui l'empêchent d'agir librement, ralentissent et diminuent son efficacité, et qui finalement l'endorment, l'écrasent et le réduisent à un simple rouage, d'une machine qu'on ne veut pas déranger.

— L'agronome s'éloigne du milieu

agricole. Il habite, souvent la ville, loin de la réalité rurale qu'il comprend de moins en moins.

— L'agronome doit s'impliquer dans le monde agricole et avoir un contact plus humain avec l'agriculteur. Il doit pouvoir aller le voir dans le champ, discuter avec lui et travailler ensemble à trouver des solutions réalistes en même temps qu'efficaces.

— L'agronome de demain qui travaillera auprès des agriculteurs, devra avoir une formation économique suffisante parce que ceux-ci l'exigent de plus en plus.

— Pour mettre l'agronome plus au service des agriculteurs, ceux-ci devront peut-être (et cela se fait à certains endroits) s'engager eux-mêmes un agronome qui leur sera disponible à plein temps.

— Les agronomes qui deviendront producteurs agricoles, devront être dans leur milieu des personnes ressources pour les autres agriculteurs.

— Les agronomes devront s'informer et se tenir à la fine pointe des découvertes dans le monde agricole et les vulgariser. Enfin, les agriculteurs voient d'un bon "oeil" la venue grandissante de femmes en agriculture.

Voilà donc au moins dix choses que nous ont dites les agriculteurs. Ils nous ont dit beaucoup plus que ça et ils ont encore des choses à nous apprendre. Il faudra multiplier ce genre de rencontres.

**Bernard Belzile,**  
L'Agral (Journal de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation, Université Laval).

## Producteurs agricoles différez vos impôts

Souscrivez au plan de retraite enregistré  
développé par les Coopérants

**EFAC est un plan à la dimension des besoins  
des producteurs agricoles**

#### Principales caractéristiques:

- Un taux d'intérêt fort intéressant.
- Pas d'impôt sur les intérêts au cours de la période d'accumulation.
- Les montants que vous souscrivez sont conditionnés par votre revenu. En effet, vous n'êtes pas engagés à verser un montant fixe à chaque année. EFAC est très flexible. Une année vous versez un montant, une autre année un autre montant, etc... Vous n'êtes même pas tenu de faire des versements chaque année.

#### Une autre façon de différer vos impôts

- Avez-vous:
- Réalisé un gain de capital?
  - Disposé de vos inventaires (animaux)?
  - Fait l'objet d'une récupération de capital (vente d'instruments)?

Vous savez, sans doute, que ces revenus extraordinaires sont imposables au cours de l'année à moins que vous vous prévaliez des dispositions de la loi de l'impôt permettant différentes méthodes d'étalement de revenu. La plus importante, à notre avis, est celle de l'étalement sur les années futures. L'achat d'une rente à versements invariables est le placement le plus approprié dans les cas de cette nature.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels, consultez le Siège Social de la Compagnie ou le service d'impôt de votre Fédération de l'UPA ou encore adressez-vous à un de nos représentants.



**LES COOPÉRANTS**  
compagnie mutuelle d'assurance-vie

Siège social: Montréal



Le seul hebdomadaire agricole  
français d'Amérique

Fondé en 1929  
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,  
Tél.: 288-6141

**DIRECTEUR:**

Jean-Marc KIROUAC

**RÉDACTEUR EN CHEF:**  
Pierre COURTEAU

**RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:**

Mme Rosaline D.-LEDOUX

**GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:**  
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass. Ltd.

32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:  
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:  
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine  
Abonnement: 1 an, \$3; 3 ans, \$7; 5 ans \$10.

Chèque ou mandat.  
Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 3e trimestre 1974  
Bibliothèque nationale du Québec  
Enregistrement No 1051  
Courrier de deuxième classe

## Fraternité et solidarité

*Tout à la joie de la période des Fêtes, les dirigeants et le personnel de l'UPA sont heureux d'offrir à tous les producteurs agricoles du Québec leurs meilleurs voeux de Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.*

*Le message de Noël et du Nouvel An en est un d'Amour. Il insuffle à chacun le goût d'être fraternel, d'être solidaire.*

*Ce goût de fraternité, nous le souhaitons à tous les responsables à l'UPA parce qu'il est générateur d'un dynamisme engageant qui saura profiter à tout le monde agricole.*

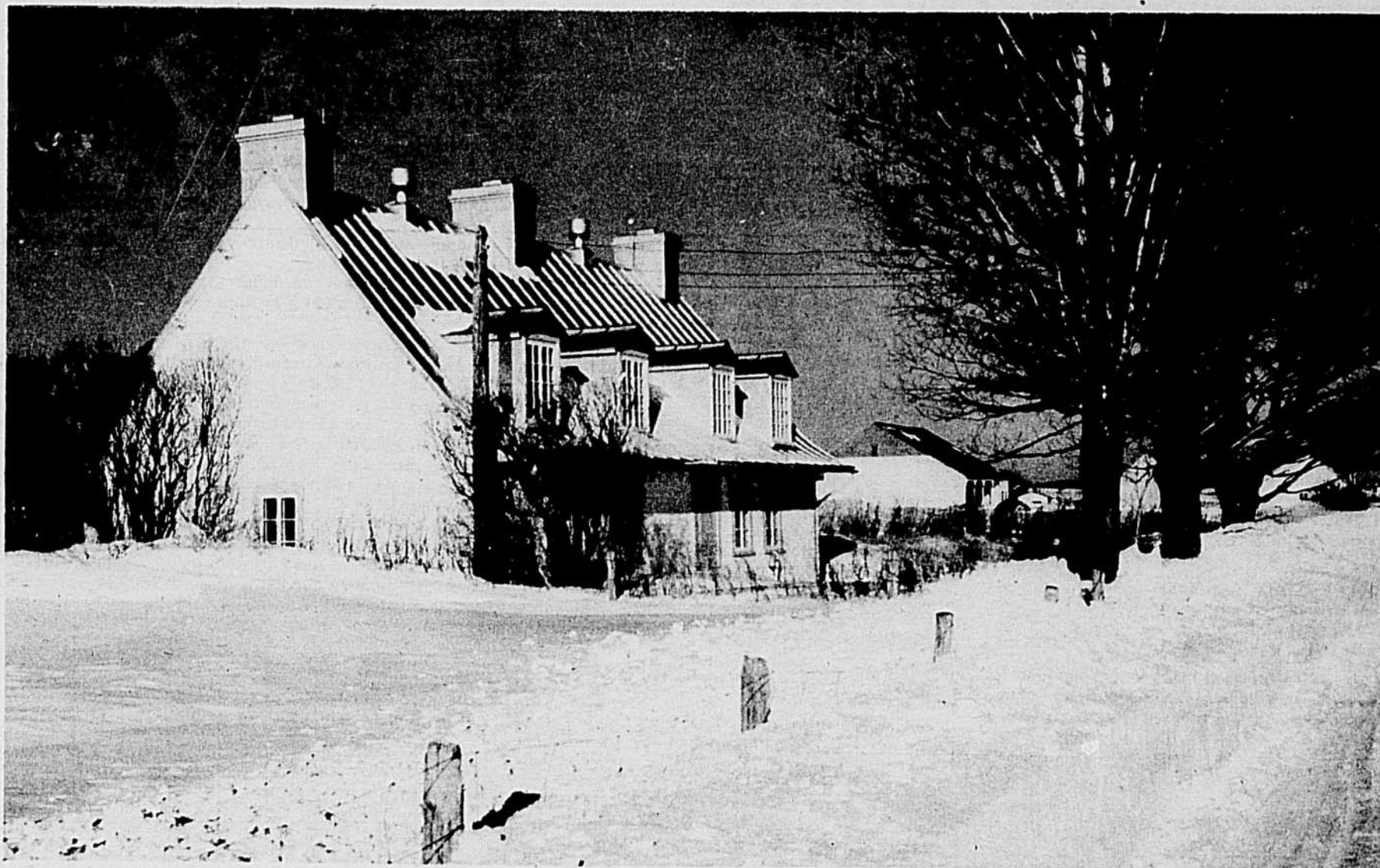
*Pour affronter les mille et une difficultés que connaît l'agriculteur du Québec présentement, les responsables des groupements de producteurs doivent posséder à un niveau élevé ce goût de la fraternité qui leur permettra de comprendre les autres et d'être disponibles.*

*Il ne faudrait quand même pas s'imaginer que tous les problèmes de l'heure dans le monde agricole vont trouver leur solution d'une façon immédiate, sans plus de travail; certainement pas! On peut s'attendre à de nombreux correctifs temporaires, les uns appliqués de façon plutôt malhabile, alors que d'autres seront plus heureux dans leurs résultats. Ceci aura pour effet de taxer durement la compréhension mutuelle des producteurs et de leurs dirigeants.*

*Si nous souhaitons aux responsables le goût d'être fraternels, c'est que nous croyons fermement qu'ils y puiseront la force et l'énergie requises à la bonne conduite des affaires de la profession.*

*À tous les producteurs, nous souhaitons aussi le goût d'être solidaires.*

*Une classe sociale qui sait garder les rangs serrés peut faire face aux plus grandes difficultés. Nous sommes persuadés — et les situations*



*de fait nous donnent raison — que ce qui permet au monde agricole du Québec d'affronter les difficultés actuelles, c'est le sens de la solidarité des producteurs.*

*Le goût de la solidarité apporte nécessairement à ceux qui l'ont une satisfaction qui n'est pas sans récompenser pour l'effort fourni. En somme, les actions collectives générées par cet esprit de solidarité, en plus d'assurer au groupe des résultats collectivement satisfaisants, garantissent aussi à chacun des membres une satisfaction personnelle égale à l'effort fourni.*

*Malgré tout ce qui peut être dit à l'occasion de Noël et du Nouvel An, nous croyons que rien ne peut mieux traduire les sentiments qui nous animent que la bonne vieille formule du "Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous".*

*Que la Santé, le Bonheur et le Succès vous accompagnent!*

**Jean-Marc KIROUAC**



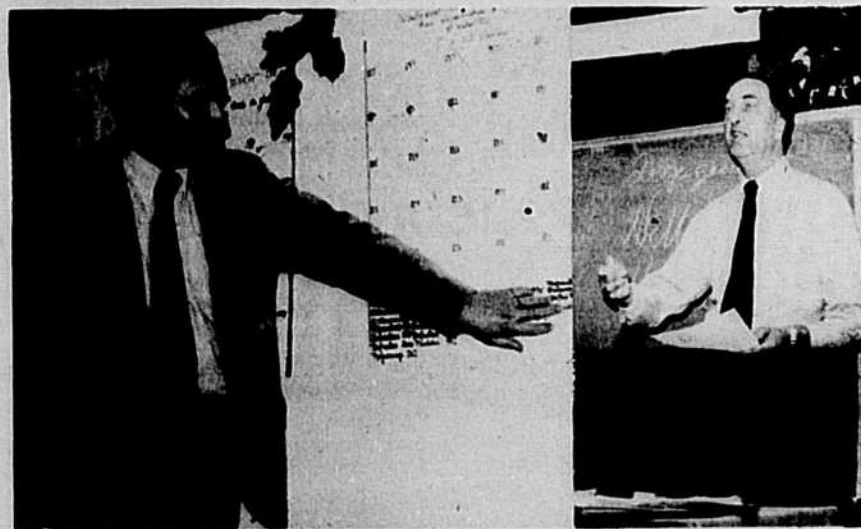
MINISTÈRE  
DES TERRES  
ET  
FORÊTS

# Forêt privée

PAR LE SERVICE  
DE L'INFORMATION  
reproduction autorisée  
en donnant crédit



Une trentaine d'ingénieurs forestiers du ministère des Terres et Forêts, œuvrant au niveau de la forêt privée dans les régions du Québec, ont participé, du 8 au 13 décembre, à un stage intensif d'information axé sur le reboisement et l'entretien des plantations. Organisé par le service de l'Aide à la forêt privée, en collaboration avec celui de la Restauration et de la Direction des Opérations régionales, le stage a permis à plusieurs conférenciers de marque d'exprimer leurs connaissances sur différents sujets. En plus d'assister aux communications et ateliers de travail, les participants ont aussi visité quelques plantations et boisés privés des alentours de Drummondville.



Deux conférenciers qui ont retenu l'attention, lors du stage d'information, MM. Jacques Pfalzgraf et Stevo Popovich, du Centre de Recherches forestières des Laurentides.



Noël est déjà passé.  
Dans quelques jours, ce sera le Nouvel an.  
À ce moment, il est de mise de s'arrêter au moins quelques instants pour faire le point, jeter un coup d'oeil sur le travail accompli et se préparer à mieux repartir.  
Il est bon aussi de s'échanger les meilleurs voeux possibles.  
À tous les propriétaires de forêts privées du Québec, à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'aménagement des boisés, je souhaite donc une bonne et heureuse année. Que 1975 apporte à chacun joie, succès et bonheur.

Kevin Drummond,  
Ministre des Terres et Forêts

## Comment déterminer le volume ligneux de votre boisé

par Louis Sylvain, ing. f.

Il n'est pas rare de rencontrer des propriétaires forestiers qui éprouvent d'énormes difficultés lorsqu'il s'agit d'établir le volume ligneux de leur boisé de ferme. En fait, l'opération est plus simple qu'elle le paraît. Encore faut-il en connaître les méthodes de calcul.

La première phase consiste à mesurer le plus fidèlement possible la superficie du boisé. Cette superficie peut être exprimée en pieds carrés, en acres ou en arpents carrés. À ce sujet, ces quelques équivalences pourront s'avérer utiles.

1 acre = 43,560 pieds carrés

1 arpent + 192 pieds

1 acre = 1,18 arpents carrés

Il faut ensuite fixer le degré de précision recherché. Le forestier qui procède à un inventaire de forestier à 4% (les arbres contenus sur 4% de la superficie totale boisée seront mesurés) obtiendra plus de précision que s'il réalise un inventaire à 3%.

En forêt privée, les spécialistes recommandent généralement un inventaire dont l'intensité varie de 3 à 5%. Plus le pourcentage d'échantillonnage sera élevé, plus grande sera la précision.

Prenons comme exemple un boisé d'une superficie de 40 acres. Le propriétaire qui désire faire un inventaire à 4% devra inventorier 1,6 acre, soit 40 X 4%.

Pour déterminer le volume du bois, il faut d'abord établir un certain nombre de places-échantillons. Par "place-échantillon", on entend une superficie donnée représentative de la forêt en question où tous les arbres seront mesurés par essence et par classe de diamètre; habituellement, c'est un carré de 66 pieds de côté, ce qui équivaut à une superficie de 1/10 acres.

Pour obtenir un inventaire à 4% sur un boisé de 40 acres, il faut donc inventorier une superficie de 1,6 acres, étant donné que chaque place-échantillon a 1/10 d'acre, il faut donc établir 16 parcelles-échantillons.

Il est de première importance de répartir ces 16 places-échantillons aux endroits les plus représentatifs de tout le boisé. Ce qui veut dire qu'il faut éviter de choisir les secteurs les plus boisés ou encore ceux qui sont les moins boisés. Il faut retenir 16 endroits où la répartition des essences et le taux de boisement sont des moyennes pour tout le boisé.

La précision de l'inventaire sera fonction du choix des endroits où les parcelles-échantillons seront établies.

Pour délimiter une place-échantillon, on utilise une boussole qui permet de tracer les quatre lignes de contour de la parcelle. Une simple corde servira à délimiter le carré.

Lorsque les parcelles sont délimitées, on en mesure les arbres. Tous les arbres seront mesurés au diamètre à hauteur de poitrine (DHP) c'est-à-dire à 4 1/2 pieds au-dessus du niveau du sol. Les tiges de 3,6 pouces et plus seront mesurées et notées en fonction de leur essence et de leur DHP.

Pour mesurer le diamètre des arbres, on utilise généralement un instrument appelé caliper, bec de cigogne ou compas forestier ou encore un gallon circonférentiel. Les diamètres sont mesurés avec l'écorce. Lorsqu'une tige vient d'être mesurée, il est préférable de la marquer avec de la craie ou de la peinture. Ceci, afin d'éviter de prendre à nouveau son DHP.

Il est à noter qu'un arbre ayant un DHP compris entre 3,6 et 4,5 pouces entre dans la classe des 4 pouces, qu'un arbre ayant un DHP compris entre 4,6 et 5,5 pouces est de la classe des 5 pouces et ainsi de suite pour les autres classes de diamètre. Généralement, les instruments servant à mesurer le DHP sont calibrés de façon à donner automatiquement la bonne classe de diamètre.

Une feuille de pointage peut avoir la forme suivante:

Essence	DHP (po.)							
	4	5	6	7	8	9	10	11
Sapin								
Épinette								
ÉR. sucre								
ÉR. rouge								
Hêtre								
Thuya (cèdre)								

À noter qu'une même feuille de pointage peut servir pour plus d'une place-échantillon. Lorsque les 16 parcelles sont mesurées, on peut passer au calcul du volume à l'acre de chaque essence.

# Répartition du programme d'aide aux producteurs de bovins du Québec

Catégorie	Producteurs éligibles	Nombre d'animaux	Restrictions	Nature de l'aide	Valeur de l'aide
Éleveurs naisseurs	2,300	50,000 veaux	70% du nombre de vaches avec minimum de 20 ou 10 unités en production (selon les régions)	70% x 400 lb x 30 cents	\$6 millions
Éleveurs finisseurs					
A) producteurs laitiers					
1— ( finition de bouvillons)	1,215	16,500 bouvillons	Producteur détenant un quota — S'applique aux ventes depuis le 1er juillet et aux animaux encore en possession — Déductible de 5 têtes Poids: 800 lb et plus	Nombre de têtes moins déductible de 5 x 800 lb x 10 cents	\$835,000
2— (vaches réformées et veaux laitiers)	30,000 (approx.)	(basé sur 5 milliards 200 millions de livres de quotas de lait de transformation)	Quota annuel du producteur de lait industriel et de lait nature (surplus seulement)	25 cents/100 lb	\$13 millions
B) parcs d'engraissement	10	3,875 bouvillons	S'applique aux ventes depuis le 1er juillet et aux animaux encore en possession — Déductible de 5 têtes — Poids: 800 livres et plus Minimum 400 têtes.	Nombre de têtes moins déductible de 5 x 800 lb x 10 cents	\$306,000
C) finisseurs de 25 bouvillons et plus	344	15,220 bouvillons	Mêmes normes que pour parcs d'engraissement, sauf pour le minimum de 25 têtes.	Même que pour parcs d'engraissement	\$1,080,000
Éleveurs spécialisés de veaux de 400 lb	130	6,648 veaux	Achat entre 10 jours et maximum d'un mois pour les rendre à 400 lb. Mis en vente depuis le 1er juillet ou encore en possession Déductible de 10 têtes avec minimum requis de 25 unités.	Nombre de veaux moins 10 x 400 lb x 30 cents	\$881,760
Producteurs de génisses F-1			Le MAQ s'engage à respecter les contrats intervenus entre les Agences régionales et les producteurs et défrayera à cette fin la différence entre le prix réel de vente et le prix garanti par le contrat.		\$750,000

Réalisation du tableau: Pierre COURTEAU, La Terre de Chez Nous  
Source: déclaration ministérielle, Assemblée nationale

## Notes complémentaires à la nouvelle politique d'aide aux producteurs de bovins du Québec

N.D.L.R. — Les présentes explications viennent apporter un complément d'information aux nouvelles politiques d'aide aux producteurs de bovins du MAQ telles qu'énumérées dans les pages 8 et 9 du présent numéro.

par Pierre COURTEAU

### Augmentation des tarifs d'abonnement de la Terre de chez nous

Comme toutes les entreprises et en particulier les entreprises de presse, La Terre de chez nous n'échappe pas à l'augmentation des coûts qui cette année a encore connu des bonds spectaculaires.

C'est particulièrement au chapitre de l'augmentation du papier, des hausses de salaires et de l'élévation des frais d'impression que le journal connaît les changements les plus importants.

Voilà pourquoi à partir de janvier 1975, les tarifs d'abonnement à la TCN seront majorés. Il en coûtera désormais \$5 pour un an, \$8 pour deux ans et \$10 pour trois ans pour recevoir le journal. Il suffit de regarder un peu les tarifs d'abonnement des autres hebdomadaires pour se rendre compte que des journaux en bas de \$5 il n'y en a plus.

À compter du numéro du 8 janvier, la TCN affichera ses nouveaux tarifs dans son cadre d'identification légale.

● Le ministère québécois de l'agriculture a étendu à six les catégories auxquelles s'appliqueront les mesures d'aide aux producteurs de bovins. Ces catégories sont énumérées dans le tableau que nous reproduisons ci-dessus et en pages 8 et 9.

● Globalement, les budgets supplémentaires alloués pour couvrir ces programmes d'assistance s'établissent à \$22,100,000, soit la somme de \$15 millions qui avait déjà fait l'objet d'un accord de principe plus un montant de \$7,100,000, puisé à même les crédits additionnels de \$10 millions votés pour financer la nouvelle caisse de compensation. Cette caisse découle également d'un accord de principe sur la parité des revenus avec les travailleurs spécialisés et s'inscrira dans le cadre d'une éventuelle loi sur la stabilisation des revenus.

● Le budget de \$2.6 millions que le MAQ s'était déjà engagé à verser aux producteurs de bovins de boucherie au mois de septembre 1974 s'ajoute aux \$22,100,000, ce qui fait grosso modo une somme globale de \$25 millions. Quant au montant de \$1 million additionnel prévu pour les producteurs de génisses F-1, il s'inscrit dans le budget régulier déjà voté par la législature provinciale.

● "À la lumière de données nouvelles et dans un souci d'équité pour tous", M. Normand Toupin précise dans sa déclaration ministérielle en date du 18 décembre que la contrainte "approuvé Québec" et "approuvé Canada" pourrait priver un grand nombre d'éleveurs d'avantages auxquels tous ont un droit égal. Voilà pourquoi cette restriction est éliminée et le nombre des catégories étendu.

● Une nouvelle catégorie est introduite dans le cas des éleveurs spécialisés de veaux de 400 livres. Il s'agit de veaux achetés pour fins d'engraissement, entre l'âge de 10 jours

et un mois. Ces producteurs, au nombre de 130, doivent posséder ou avoir vendu depuis le 1er juillet un minimum de 25 unités.

● Pour la politique de subside de .10 cents sur la vente d'un bouvillon de 800 livres et plus et pour l'élevage spécialisé de veaux vendus à 400 livres (.30 cents), le ministère de l'Agriculture du Québec introduit un déductible de 4000 livres, c'est-à-dire 10 veaux de 400 livres et 5 bouvillons de 800 livres, lesquels ne toucheront pas de subside.





## Dans le secteur agro-alimentaire

# Possibilités d'échanges accrus entre la France et le Québec

QUÉBEC — Une délégation québécoise de hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Québec et de représentants de l'industrie alimentaire québécoise, rentre d'un séjour en France qu'elle a effectué sous la direction de M. Gaëtan Lussier, sous-ministre de l'Agriculture.

La mission avait pour but de rencontrer, à l'occasion du S.I.A.L. (Salon International de l'Alimentation), les industriels français afin de discuter des possibilités d'échanges techniques (fabrication sous licence) et d'éventuels investissements au Québec.

Les efforts des délégués ont particulièrement porté sur quatre secteurs d'activité: les produits laitiers, les plats cuisinés, les charcuteries et les légumes surgelés.

Une entreprise spécialisée dans les produits dérivés du lait et quatre fabricants de fromages fins sont très intéressés à poursuivre le dialogue.

En ce qui concerne les plats cuisinés, trois industries, dont l'une d'envergure internationale, se sont déclarées prêtes à explorer les possibilités d'investissement au Québec.

Quatre industries du secteur des charcuteries, dont l'une est spécialisée dans les charcuteries de volailles pratique-

qui jouit d'une réputation bien établie et est à l'avant-garde dans le domaine de l'industrie alimentaire.

Rappelons enfin que cette mission faisait suite à un premier voyage effectué

en septembre dernier par des hauts fonctionnaires du MAQ, et qu'elle devrait déboucher sur la visite prochaine d'industriels français dans le but de poursuivre le dialogue déjà amorcé.

## Honneur aux meilleurs producteurs de betteraves à sucre en 1974

QUÉBEC — Après avoir fait état de perspectives alléchantes quant au prix du sucre pour les années à venir et avoir invité les producteurs de betteraves sucrières à augmenter leur production, M. Yvan Jacques, sous-ministre adjoint à la Commercialisation au ministère de l'Agriculture du Québec, a laissé entendre que la Raffinerie de sucre du Québec, qu'il dirige depuis un an, connaîtra possiblement, sous peu, de nouveaux développements.

C'est du moins ce qui ressort de l'allocution que M. Jacques a prononcée lors de la dernière journée de la Semaine du cultivateur, le 28 novembre dernier, à St-Hyacinthe.

Abondant dans le même sens, M. Marcel Ostiguy, député de Verchères, a mentionné que les projets d'expansion auxquels fait allusion M. Yvan Jacques seront présentés très prochainement au Conseil des ministres. Toutefois, a-t-il précisé, en marge de ce dossier, plus de \$500,000 ont déjà été investis ou seront sous peu investis à St-Hilaire, plus particulièrement pour modifier la réception des betteraves et améliorer le secteur de la pulpe de betterave. Cette dernière passera alors de 7 à 12% d'humidité. Une dernière tranche des argents investis a enfin servi à l'acquisition d'un terrain que l'on utilisera éventuellement pour les futurs projets d'expansion de la Raffinerie.

### Les meilleurs producteurs

Profitant de la dernière journée de la Semaine du cultivateur, journée consacrée aux trois cultures les plus populaires dans cette région, soit la maïs-grain, le soya et la betterave à sucre, la direction de la Raffinerie de sucre du Québec a tenu à souligner d'une façon spéciale les mérites de certains producteurs de la région.

C'est ainsi que M. Marcel Ostiguy et M. Yvan Jacques ont remis à M. Louis Désautels, de St-Pie, comté d'Iberville, un trophée et un prix en argent pour avoir obtenu le plus haut rendement à l'acre en 1974 et être ainsi désigné le meilleur producteur de l'année.

Le lauréat a en effet obtenu un rendement moyen de 21.5 tonnes à l'acre. Il aurait ensemencé le 18 mai dernier en utilisant la variété Mono Allemande et n'aurait appliqué des engrais chimiques qu'au printemps, à raison de 600 livres de 8-16-16 à la volée à l'acre, 200 livres de 8-16-16 en ligne, en semant, à l'acre, et 75 livres de Nitrate d'ammoniaque après l'éclaircissage. Précisons également que le sol du lauréat est entièrement drainé en profondeur.

Deux autres producteurs du même comté se sont mérités aussi des prix et trophées. Il s'agit de MM. André Darsigny et Jean-Paul Poirier, tous deux de St-Damase, qui ont obtenu des rendements respectifs de 21.2 et 20.7 tonnes à l'acre.

Le directeur du Service agricole de la Raffinerie, M. Bruno Bellemare, qui a agi en qualité de juge, a rappelé enfin que 315 exploitants agricoles ont récolté, en 1974, de la betterave sucrière sur une superficie totale de 5,732 acres.



M. Gaëtan Lussier

ment inconnues ici, songeraient à s'associer à des entreprises québécoises.

Une firme du secteur de l'entreposage frigorifique, déjà établie au Canada, est très intéressée à examiner davantage les possibilités d'implantation au Québec. Précisons que cette entreprise possède une connaissance particulière de la gestion des entrepôts frigorifiques et des services connexes.

MM. Charles-Henri Bussièrès, directeur du service de l'aide technique à l'industrie alimentaire au MAQ et Léonard Roy, vice-président exécutif du Conseil de l'Alimentation du Québec, ont également rencontré le groupe APRIA (Association pour la Promotion de l'Industrie Agro-alimentaire), un organisme de promotion du secteur agro-industriel, et ont discuté de l'éventualité de l'ouverture d'un bureau de l'APRIA au Québec. L'APRIA pourrait ainsi faire profiter les industries alimentaires québécoises de son expérience et les aider à se regrouper.

Les hauts fonctionnaires et les industriels du Québec ont travaillé en étroite collaboration et se déclarent très satisfaits de leur séjour qui leur a permis d'établir des contacts fructueux et de profiter de l'expérience de la France



Dans l'ordre habituel, nous voyons M. Louis Désautels qui reçoit les prix et trophées qu'il s'est mérité des mains de M. Marcel Ostiguy, député de Verchères, et M. Yvan Jacques, directeur de la Raffinerie de sucre du Québec et sous-ministre adjoint à la Commercialisation.

## Voeux de Noël et du Nouvel An



QUÉBEC — Quelques jours à peine et l'année 1974 ira s'installer confortablement dans le passé, dans l'histoire.

Cette période des fêtes marque pour tous un temps d'arrêt propice à une réflexion salutaire et à un retour en arrière qui souvent, nous permet de dresser un bilan de nos réalisations.

L'année qui vient de se terminer, marquée des quelques problèmes rencontrés, a été dans l'ensemble assez favorable à tous les québécois. Les pouvoirs publics et particulièrement le ministère que je dirige, se sont efforcés, à l'aide de lois et de programmes nouveaux et d'une augmentation importante du budget du Ministère, à donner au secteur agricole le dynamisme qu'on lui connaît.

Ces programmes et ces lois à eux seuls ne peuvent apporter toutes les solutions souhaitables à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs. C'est beaucoup plus la participation de l'ensemble de ceux qui sont impliqués dans le secteur agricole qui apporte, et qui apportera dans l'avenir, les meilleures solutions aux problèmes qui nous confrontent tous les jours.

Je souhaite donc que l'année qui débutera bientôt soit favorable au développement de l'économie agricole. Je souhaite également que cet esprit de collaboration entre les différents groupes touchés par le secteur agricole continue à se développer dans une perspective d'efficacité encore plus grande. Enfin, à tous les agriculteurs québécois et à tous les industriels du secteur agro-alimentaire, j'adresse mes meilleurs voeux d'un Joyeux Noël et d'une année prospère.

**NORMAND TOUPIN**  
Ministre de l'Agriculture  
du Québec.

## Avis aux propriétaires d'étalons du Québec

Québec — "Les autorités du ministère de l'Agriculture du Québec rappellent à tous les propriétaires d'étalons la nécessité, pour eux, de se conformer à l'article 14, section 11, de la Loi sur la protection sanitaire des animaux, qui concerne la surveillance des étalons."

C'est ce que vient d'annoncer M. Conrad Bernier, secrétaire du Comité de surveillance des étalons, qui a de plus précisé que, en vertu de cet article, tout propriétaire d'étalon destiné à la reproduction doit en faire la déclaration au Comité de surveillance des étalons, à l'adresse suivante:

— Comité de surveillance des étalons  
A/S de M. Conrad Bernier, secrétaire  
200-A Chemin Ste-Foy, Québec G1A 1E4.

## M. Yvan Jacques a été nommé sous-ministre adjoint à la Commercialisation, au MAQ

QUÉBEC — M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture du Québec, a annoncé dernièrement la nomination de M. Yvan Jacques au poste de sous-ministre adjoint responsable du secteur "commercialisation". À ce titre, M. Jacques continuera d'occuper ses fonctions de directeur général et de membre du Conseil d'administration de la Raffinerie de sucre de Québec.

M. Jacques succède à M. Lucien Bissonnette qui, dans sa fonction de sous-ministre adjoint, continuera de présider les divers comités consultatifs reliés à la mise en marché des produits agricoles. De plus, M. Bissonnette aura comme responsabilité additionnelle l'étude de dossiers reliés au développement de l'agriculture au Québec.

M. Jacques est licencié ès sciences agricoles de l'Université de Montréal et détenteur d'une maîtrise en administration (MBA) de l'Université de Sherbrooke. Il possède une vaste expérience du secteur agro-alimentaire.

M. Jacques fut en effet conseiller in-

dustriel au ministère de l'Industrie et du Commerce, directeur de l'approvisionnement et du trafic et membre du bureau de gestion de J. Demers Inc. Il fut également directeur général pour l'Est du Canada de la Division des mou- lées Miracle.

Président fondateur de l'Association des MBA du Québec et de l'Association des MBA de l'Université de Sherbrooke, M. Jacques est aussi membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec, de l'American Marketing Association, de la Chambre de commerce de Montréal et du Centre des dirigeants d'entreprises.

De plus, il siège en permanence au Conseil d'administration d'Informatech, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse et de la Commission mixte de coopération technique-économique (ACTIM) franco-québécoise. Il a participé à plusieurs expositions et a effectué de nombreuses missions et visites industrielles en Europe et aux États-Unis.

M. Jacques est entré en fonction le 1er novembre dernier.



Au moment de l'assermentation de M. Yvan Jacques, en la présence de M. Gaëtan Lussier et M. Normand Toupin, respectivement sous-ministre et ministre de l'Agriculture du Québec.

## Nomination à la Direction générale des bureaux et laboratoires régionaux

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, vient d'annoncer la nomination de M. Philippe Demers, docteur en médecine vétérinaire, au poste de directeur général-adjoint à la direction générale des Bureaux et Laboratoires régionaux.

Né en 1919, à Saint-Sébastien, comté d'Iberville, M. Demers fait ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et opte ensuite pour la médecine vétérinaire. Après quatre ans d'études à l'école de médecine vétérinaire d'Oka et un an à Saint-Hyacinthe, il est reçu docteur en 1948.



M. Philippe Demers s'établit alors à Shawinigan où il pratique jusqu'en 1968. Entre-temps, il est élu échevin puis maire de la ville de Shawinigan-Sud. Il devient ensuite député membre de l'Assemblée nationale jusqu'en 1973.

À la direction générale des BLR, M. Demers a la charge des dossiers suivants: les laboratoires régionaux et les programmes conjoints, l'activité vétérinaire au niveau des régions et laboratoires, le dossier du transfert des petites fermes et celui des dommages aux récoltes. À ce chapitre, il travaille actuellement sur le dossier des inondations.

Par ailleurs, le docteur Demers est aussi responsable de l'entretien, du fonctionnement et de l'administration des laboratoires régionaux; des dossiers sur la main-d'oeuvre agricole et de la récupération et de l'orientation des assistés sociaux.

De plus, il est le délégué du Ministère au niveau de la coopération avec le ministère des Affaires intergouvernementales et responsable de tout ce qui concerne les ententes Canada-Québec au niveau des programmes d'Initiatives locales et de Perspectives jeunesse.

Marié à Jacqueline Fortin, M. Philippe Demers est père de cinq enfants, trois filles et deux garçons. Il est propriétaire d'une clinique pour petits animaux à Shawinigan-Sud. Il est aussi membre du Bureau des gouverneurs du Collège des médecins vétérinaires du Québec.

## Agriculteurs de la région de Québec

# La semaine agricole fait place aux "Jeudis agricoles"

QUÉBEC — M. Th. Jourdain, coordonnateur de la région agricole de Québec, annonce le lancement des "Jeudis agricoles" qui se tiendront au cours des mois de janvier et février, au pavillon de la Zootechnie de la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval.

Organisés conjointement par la "Semaine agricole de Québec", le ministère de l'Agriculture et l'Université Laval, les "Jeudis agricoles" sont une des composantes de la "Semaine agricole", dans sa version 1975.

Toujours selon M. Jourdain, les "Jeudis agricoles" sont organisés surtout afin d'informer les agriculteurs sur l'actualité agricole de même que sur les diverses techniques de production, ceci dans le but d'intensifier l'auto-approvisionnement et d'améliorer la gestion des régies de ferme tout en amenant les producteurs agricoles à diminuer leurs coûts de production.

### Les "Jeudis agricoles"

Voici donc un programme-résumé des cinq "Jeudis agricoles" prévus pour le début de 1975.

#### ● "Jeudi horticole" (16 janvier)

Les sujets traités:

- l'importance de la matière organique dans les cultures horticoles;
- la protection des cultures horticoles (insecticides, fongicides, herbicides);
- la conservation de la pomme de terre.

#### ● "Jeudi agro-alimentaire" (23 janvier)

Des spécialistes parleront:

- d'agriculture et de production;
- d'agriculture et de transformation;
- et d'agriculture et de consommation.

#### ● "Jeudi de la zootechnie" (30 janvier)

Les éleveurs pourront obtenir des renseignements sur:

- l'amélioration génétique, la sélection et le choix des taureaux;
- le contrôle laitier officiel et le programme d'identification des vaches croisées améliorées;
- l'ensilage de maïs dans l'alimentation de la vache laitière;
- l'alimentation préventive de l'acétonémie et de la fièvre vitulaire (fièvre du lait).

#### ● "Jeudi du machinisme agricole" (6 février)

Parmi les principaux sujets qui seront abordés, mentionnons:

- la prolongation de la période de récolte des grains par le séchage de ceux-ci;
- le rôle du médiateur de plaintes, entre l'agriculteur et les compagnies de machinerie agricole;
- l'automatisation de l'alimentation, son coût et son choix;
- les nouvelles méthodes de récolte du foin.

#### ● "Jeudi vétérinaire" (13 février)

Les éleveurs pourront obtenir des renseignements intéressants sur les sujets suivants:

- la traite rationnelle;
- les parasites externes et internes chez les bovins;
- la complexité des maladies respiratoires;
- les problèmes d'infertilité chez les bovins.

## La qualité des inoculants de soya

Lors de la journée provinciale sur le soya qui s'est déroulée, le 28 novembre dernier, à St-Hyacinthe, les agriculteurs ont pu être informés sur l'importance que revêtent les inoculants dans la production du soya.

Le Dr Lucien Bordeleau, de la Station de recherches de Ste-Foy (Agriculture-Canada), a d'abord expliqué aux participants que le soya est une plante très exigeante en azote, substance qu'elle peut tirer de deux sources différentes: le sol et l'air.

Rappelant que les producteurs peuvent doubler leur rendement en utilisant à bon escient les inoculants, ceux-ci permettant à la plante de fixer plus facilement l'azote contenue dans l'air, le Dr Bordeleau a ensuite donné quelques conseils relatifs à leur emploi.

Selon le spécialiste, les producteurs qui désirent opérer avec succès doivent d'abord se servir du bon inoculant qui est, dans le cas du soya, le *Rhizobium japonicum*. Ils doivent ensuite respecter la date-limite d'utilisation qui est inscrite sur les sachets d'inoculants ainsi que vérifier, et cela est très important, si la personne qui vend l'inoculant l'a conservé dans un endroit frais.

Cette dernière condition, aux dires de certains conférenciers et de nombreux agriculteurs, ne serait pas toujours respectée, ce qui entraîne de sérieux problèmes au niveau de la production. Les inoculants qui ne sont pas conservés au frais perdent en effet leurs propriétés et, dès lors, ne contribuent plus du tout à augmenter les rendements et la qualité du produit.

Prenant la parole, M. Lionel Lachance, directeur du Service des productions végétales au ministère provincial de l'Agriculture, s'est dit sensibilisé à ce problème, ayant eu lecture des résultats d'une enquête effectuée sur la qualité des inoculants de soya mis en marché, au Québec, en 1974.

M. Lachance, tout en précisant que la qualité de l'inoculant semble se perdre lors de la manipulation et de la conservation du produit, a assuré les producteurs que l'on verrait à remédier à cette situation qualifiée d'inacceptable.

Le représentant du Service des productions végétales a enfin annoncé que le ministère de l'Agriculture entendait donner, en 1975, à tous les agriculteurs qui participeront aux concours de soya, des inoculants leur permettant de traiter les grains nécessaires pour ensemercer environ dix acres de soya, ceci afin de vérifier, en grand champ, les lignées prometteuses de *Rhizobium* mises au point par les chercheurs.

Cette intervention, toujours selon M. Lachance, ne vise nullement à remplacer l'entreprise privée dans ce secteur, mais à faire la preuve de la valeur des inoculants de qualité.

## Errata

Une erreur s'est glissée dans l'annonce des gagnants du concours des produits laitiers. Nous avons omis de mentionner les noms des vainqueurs dans la catégorie du yogourt et dans celle des fromages spéciaux.

Soulignons que c'est la Coopérative Agricole de Granby qui a remporté le prix d'excellence dans la catégorie du yogourt et que Les Produits Alimentaires Anco Inc. ont mérité les honneurs dans celle des fromages spéciaux.

Nous nous excusons de cette omission involontaire auprès des intéressés.

# ÉLEVEURS NAISSEURS

**Éligibilité:**

Tout producteur dont le statut est défini dans la Loi 64.

**Conditions:**

- Posséder un minimum de 20 vaches en production ou un minimum de dix (10) dans les régions où il existe des programmes spéciaux avec entente fédérale-provinciale Foder et Arda (1-9).
- Ne détenir aucun quota de lait après le 1er mai 1974.
- Être éleveur dans les régions 1-2-3-9-12. Dans les régions 4-5-8-10-11, les programmations régionales acceptées par la direction du M.A.Q. délimitent les zones où le programme s'applique.
- Les régions 6 et 7 et les parties des régions 4-5-8-10-11 qui ne sont pas couvertes par la prime à l'hivernement sont éligibles à la mesure de compensation.
- S'inscrire sur les formules prescrites au bureau des renseignements agricoles local dans le plus bref délai, après le 6 janvier "75", si ce n'est déjà fait.

**Différences à noter avec la programmation antérieure autorisée en avril "74".**

- La subvention statutaire est augmentée selon le tableau suivant:
  - Dans les régions où il n'existe pas d'entente fédérale-provinciale Foder et Arda
 

1-30 vaches	auparavant	\$25	maintenant	\$45
31-40 U.A.	auparavant	\$20	maintenant	\$40
41-75 U.A.	auparavant	\$15	maintenant	\$35
75 et plus	auparavant	NIL	maintenant	\$20
  - Dans les régions où il existe une entente fédérale-provinciale Foder ou Arda
 

1-30 vaches	auparavant	\$30	maintenant	\$50
31-50 U.A.	auparavant	\$25	maintenant	\$45
51-105 U.A.	auparavant	\$20	maintenant	\$40
105 et plus	auparavant	NIL	maintenant	\$20
- Aucune augmentation du troupeau n'est exigée.
- Les sujets mâles de 300 à 700 lb tout comme les sujets femelles s'ajoutent dans le calcul des U.A.
- Aucun maximum ne limite le calcul de la subvention.

**N.B. U.A. = Unité animale = 1,000 lb de poids vif.**

**SUBVENTION À L'HIVERNEMENT ET MESURE DE COMPENSATION**

(74 - 75 vs 73 - 74 PAR TROUPEAU)

	74-75	73-74
<b>30 vaches:</b>		
Subvention à l'hivernement	\$ 1,350.00	\$ 750.00
Mesure de compensation		
30 X 70% X 400 X 30c	\$ 2,520.00	Nil
	\$ 3,870.00	\$ 750.00
	\$193.00/veau	
<b>40 vaches</b>		
Subvention à l'hivernement	\$ 1,750.00	\$ 950.00
Mesure de compensation		
40 X 70% X 400 X 30c	\$ 3,360.00	Nil
	\$ 5,110.00	\$ 950.00
	\$182.00/veau	
<b>75 vaches</b>		
Subvention à l'hivernement	\$ 2,975.00	\$1,475.00
Mesure de compensation		
75 X 70% X 400 X 30c	\$ 6,240.00	Nil
	\$ 9,215.00	\$1,475.00
	\$178.00/veau	
<b>100 vaches:</b>		
Subvention à l'hivernement	\$ 3,475.00	\$1,475.00
Mesure de compensation		
100% X 70% X 400 X 30c	\$ 8,400	Nil
	\$ 11,875.00	\$1,475.00
	\$170.00/veau	
<b>200 vaches:</b>		
Subvention à l'hivernement	\$ 5,475.00	\$1,475.00
Mesure de compensation		
200 X 70% X 400 X 30c	\$16,800.00	Nil
	\$ 22,275.00	\$1,475.00
	\$166.00/veau	

**SUBVENTION À L'HIVERNEMENT ET MESURE DE COMPENSATION**

(73-74 VS 74-75)

	- 73 -	- 74 -	Total 73	Total 74	c/lb. 73	c/lb. 74	Compensation	Total c/lb.
<b>30 vaches</b>								
\$25. X 30	\$45. X 30	\$ 750.00	\$1,350.00	9c	16c	30c	45c	
<b>40 vaches</b>								
\$25. X 30	\$45. X 30	\$ 950.00	\$1,750.00	8.5c	15.7c	30c	45.7c	
\$20. X 10	\$40. X 10							
<b>75 vaches</b>								
\$25. X 30	\$45. X 30	\$1,475.00	\$2,975.00	6.9c	14c	30c	44c	
\$20. X 10	\$40. X 10							
\$15. X 35	\$35. X 35							
<b>100 vaches</b>								
\$25. X 30	\$45. X 30	\$1,475.00	\$3,475.00	5.3c	12.4c	30c	42c	
\$20. X 10	\$40. X 10							
\$15. X 35	\$35. X 35							
<b>200 vaches</b>								
\$25. X 30	\$45. X 30	\$1,475.00	\$5,475.00	2.5c	9.1c	30c	39.1c	
\$20. X 10	\$40. X 10							
\$15. X 35	\$35. X 35							
	\$125. X 20							

**N.B. Le calcul de la subvention à la livre se fait de la façon suivante:**  
 Nombre de vaches X 70% (veaux mis en vente) X 400 lbs  
 Subvention totale = c de subvention par livre de veau mis en vente  
 Nombre de livres

## PRODUCTEURS GÉNISSES F<sub>1</sub>

**Éligibilité:**

Tout producteur dont le statut est défini dans la loi 64 et qui est à contrat avec une agence régionale de vente de génisses F<sub>1</sub>.

**Conditions:**

Pour bénéficier du programme:

- un producteur doit avoir passé un contrat avec une agence régionale de mise en marché des F<sub>1</sub> mentionnant le nombre de saillies contractées pour chaque croisement.
- Les croisements doivent provenir d'un croisement de race laitière de Limousin, de Chianina et de Maine-Anjou.

...F<sub>1</sub>

...F<sub>1</sub>

...F<sub>1</sub>

- Les génisses provenant de ces croisements doivent être identifiées à l'oreille par tatouage portant les lettres d'éleveurs suivantes:  
 CHIANINA C.C. V.I.A. F.R.  
 MAINE ANJOU S.C.L.  
 LIMOUSIN B.S.L.  
 En plus de ces lettres d'éleveurs, le tatouage doit comporter la lettre de l'année (F).
- Les génisses doivent être nées entre le 15 décembre 1973 et le 1er juin 1974.
- Les génisses doivent avoir été acceptées par le comité de sélection au moment de la livraison.

**Mode de paiement:**

Le MAQ paiera aux éleveurs éligibles répondant aux conditions énumérées précédemment, la différence de prix lors de la vente et le prix garanti. Ces prix garantis sont les suivants

pour les 400 premières livres Croisement Limousin \$1.00 la livre, Croisement Chianina et Maine-Anjou \$1.10 la livre

Pour les livres additionnelles aux 400 livres, la différence entre le prix moyen lors de la vente et .75c la livre pour tous les croisements.

Les frais de commercialisation à l'agence régionale sont à la charge de l'éleveur.

Pour obtenir cette subvention, chaque producteur devra s'adresser au bureau local de sa région et remplir une formule d'application à cet effet. En plus, le producteur devra fournir les pièces justificatives permettant au MAQ de vérifier le prix moyen de vente, le nombre d'animaux vendus, le poids et l'identification des animaux.

Tous ces renseignements doivent être approuvés par le spécialiste en zootechnie des bureaux régionaux concernés.

# CES MESURES S'APPLIQUERONT

## ÉLEVEURS FINISSEURS (800-1,200 lb)

### Éligibilité:

Tout agriculteur dont le statut est défini dans la Loi 64 et qui s'intéresse à l'élevage des veaux pour fins d'engraissement qu'il achète à dix (10) jours, maximum un mois pour les rendre à 400 lbs. Ne font pas partie de ce programme les éleveurs naisseurs de bovins de boucherie, les producteurs laitiers, les génisses laitières élevées et vendues pour fins de production laitière, les femelles F1 produites dans le cadre d'un contrat avec le gouvernement provincial via son agence de commercialisation régionale.

### Conditions:

- Avoir mis en vente à l'abattoir ou pour fins d'engraissement depuis le 1er juillet "74" des veaux et ou posséder pour les mêmes fins des veaux dont le poids atteindrait 400 lb le 1er février "75". Le minimum admissible des deux catégories réunis est de vingt-cinq.
- Fournir pour ces animaux abattus ou vendus pour fins d'engraissement, les pièces justificatives établissant qu'ils étaient la propriété de l'agriculteur et qu'ils ont été abattus ou vendus pour fins d'engraissement (certificat d'abattage, factures d'abattoirs reconnus, factures d'achat, récipissés d'encan. Pour ceux qui sont encore en possession de l'agriculteur, des enquêteurs du Ministère en feront le dénombrement sur place.
- Établir le total des deux catégories (veaux de 400 lb abattus ou vendus pour fins d'engraissement plus ceux qui sont encore en possession de l'agriculteur) en déduire dix (10). Le nombre obtenu moins (10) x 400 lb x 30¢ donnera le montant de la subvention à laquelle l'agriculteur a droit.
- S'inscrire sur les formules prescrites au B.R.A. local dans le plus bref délai, après le 6 janvier "75".
- S'engager à produire le 1er juillet de chaque année, sur formule prescrite à cet effet, une déclaration officielle faisant le bilan de son élevage de veaux de 400 lb.
- Toute personne qui fait une fausse déclaration pour l'obtention d'une subvention visée par la présente loi aux termes d'une mesure d'assistance, programme ou projet commet une infraction et est passible pour une première infraction d'une amende de \$500.00.

### MESURE DE COMPENSATION ÉLEVEURS FINISSEURS

<b>10 bouillons</b>	
10 — 5 X 800 lb X 10¢	\$ 400.00
<b>30 bouillons</b>	
30 — 5 X 800 lb X 10¢	\$ 2,000.00
<b>75 bouillons</b>	
75 — 5 X 800 lb X 10¢	\$ 5,600.00
<b>100 bouillons</b>	
100 — 5 X 800 lb X 10¢	\$ 7,600.00
<b>200 bouillons</b>	
200 — 5 X 800 lb X 10¢	\$15,600.00
<b>500 bouillons</b>	
500 — 5 X 800 lb X 10¢	\$39,600.00
<b>1,000 bouillons</b>	
1,000 — 5 X 800 lb X 10¢	\$79,600.00

## PRODUCTEURS LAITIERS

### MESURE DE COMPENSATION (VACHES RÉFORMÉES ET VEAUX MIS EN VENTE) QUOTA ANNUEL

<b>14 vaches</b>	
100,000 lb X 25¢/100	\$250.00
<b>28 vaches</b>	
200,000 lb X 25¢/100	\$500.00
<b>42 vaches</b>	
300,000 lb X 25¢/100	\$750.00

## ÉLEVEURS SPÉCIALISÉS DE VEAUX DE 400 lb

### Éligibilité:

Tout agriculteur dont le statut est défini dans la Loi 64, qu'il exploite un parc d'engraissement, un troupeau laitier ou qu'il s'intéresse à la finition sans être reconnu officiellement comme propriétaire de parc.

### Conditions:

- Avoir mis en vente pour abattage depuis le 1er juillet "74" des bouillons de 800 lb et plus et ou posséder pour abattage des bouillons dont le poids atteindrait 800 lb et plus le 1er février "75".
- Fournir, pour les animaux vendus et abattus, les pièces justificatives établissant qu'ils étaient la propriété de l'agriculteur et qu'ils ont été abattus (certificat d'abattage, factures d'abattoirs identifiés, récipissés d'encan). Pour ceux qui sont encore en possession de l'agriculteur, des enquêteurs du Ministère en feront le dénombrement sur place.
- Établir le total des deux catégories (bouillons abattus et bouillons en possession de l'agriculteur) en déduire cinq. Le nombre obtenu X 800 lb moy. X 10¢ donnera le montant de la subvention à laquelle l'agriculteur a droit.
- S'inscrire sur les formules prescrites au bureau des renseignements agricoles (B.R.A.) local, dans le plus bref délai, après le 6 janvier "75".
- S'engager à produire le 1er juillet de chaque année, sur formule prescrite à cet effet au B.R.A. local, une déclaration officielle faisant le bilan de son élevage de bouillons de 800 lb et plus.
- Toute personne qui fait une fausse déclaration pour l'obtention d'une subvention visée par la présente loi aux termes d'une mesure d'assistance, programme ou projet commet une infraction et est passible pour une première infraction d'une amende de \$500.00.

### MESURE DE COMPENSATION ÉLEVEURS SPÉCIALISÉS DE VEAUX DE 400 LB

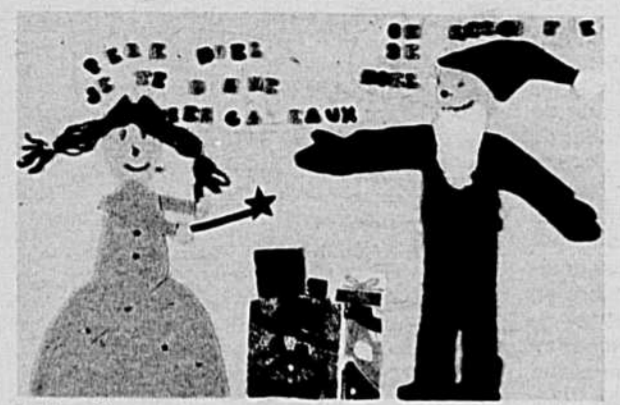
<b>25 veaux</b>	
25 — 10 X 400 lb X 30¢	\$ 1,800.00
<b>50 veaux</b>	
50 — 10 X 400 lb X 30¢	\$ 4,800.00
<b>75 veaux</b>	
75 — 10 X 400 lb X 30¢	\$ 7,800.00
<b>100 veaux</b>	
100 — 10 X 400 lb X 30¢	\$10,800.00
<b>150 veaux</b>	
150 — 10 X 400 lb X 30¢	\$16,800.00

# À COMPTER DU 6 JANVIER 1975

# CARTES et CONTES des grands et des petits



Nicole Lévesque  
20 ans



Josiane Simon  
8 ans



Gérald Roy  
8 ans



Michel Daigneault  
12 ans



Diane Jacob  
15 ans



Hélène Bergeron  
16 ans



Diane Couture  
5 ans



Chantal Marsan  
6 ans



Mme Jean-Guy Picard



## Concours de contes

- 1ère catégorie: 14 ans et moins**  
1ère: **Guyline Veillette, 14 ans**  
2611 Ste-Marguerite, St-Maurice, G0X-2X0
- 2e:** **Sylvie Racicot, 9 ans**  
461 De Bretagne, Boucherville, J4B-5E4
- 3e:** **Serge Cloutier, 12 ans**  
r.r. no 217 St-Bernard de Lacolle cté St-Jean JOJ-1V0
- 2e catégorie: 15 à 17 ans**  
1ère: **Céline Germain, 17 ans**  
r.r. no 1 St-Albert, JOA-1E0
- 2e:** **Gérald Lebrun, 16 ans**  
500 Grand-Rang, Albanel, cté Roberval
- 3e:** **Manon Denault, 15 ans**  
r.r. no 217 St-Bernard de Lacolle cté St-Jean JOJ-1V0
- 3e catégorie: 18 ans et plus**  
1er: **M. Jean-Noël Lacroix**  
3626 boul. Ste-Rose, Fabreville
- 2e:** **Mme Antoinette Desharnais**  
r.r. no 1 Pouliaries, Abitibi JOZ-3E0
- 3e:** **M. Marc Cloutier**  
r.r. no 1 La Conception, cté Labelle, JOZ-1M0

## Concours de cartes

- 1ère catégorie: 8 à 9 ans**  
1ère: **Chantal Marsan, 6 ans**  
164 Rivière-Nord, St-Esprit, cté Montoalm n/s Réginaid
- 2e:** **Diane Couture, 5 ans**  
St-Apolline, cté Montmagny, G0R-2P0 n/s Rossaire
- 3e:** **Gérald Roy, 8 ans**  
St-Isidore, cté Dorchester, G0S-2B0 n/s Georges
- Mention:** **Josiane Simon, 8 ans**  
St-Paul le-aux-Noix, cté St-Jean, JOJ-1G0
- 2e catégorie: 10 à 15 ans**  
1ère: **Diane Jacob, 15 ans**  
St-Pierre les Becquets, cté Nicolet
- 2e:** **Johanne Labbé, 13 ans**  
14, r. 122, St-Germain, cté Drummond
- 3e:** **Michel Daigneault, 12 ans**  
292 St-Dominique, cté Bagot, JOH-1L0
- 3e catégorie: 16 ans et plus**  
1ère: **Mme Jean-Guy Picard**  
687 Ruissseau St-Pierre, r.r. no 1 Joliette
- 2e:** **Nicole Lévesque, 20 ans**  
2e rang Isle-Verte, cté Rivière-du-Loup
- 3e:** **Hélène Bergeron, 16 ans**  
St-Françoise r. 10, cté Lotbinière G0S-2N0
- Mention:** **Mme Maria Fortier, 30 ans**  
Senneterre, c.p. 133, Abitibi, JO4-2M0

## Noël chez les animaux

Vingt-quatre décembre... Dans la forêt, tout danse, tout est en fête. Une neige qui semble venir de la barbe du Père Noël tombe en tourbillonnant. Les cristaux paissent se poursuivre dans le ciel comme s'ils jouaient à cache-cache dans les branches des arbres en couvrant la terre d'un manteau immaculé, épais et doux. Les animaux, en grand secret, préparent des petits tours d'adresse, des cadeaux-surprises et une prière à l'Enfant-Jésus. Les bêtes ne peuvent-elles pas, elles aussi, fêter Noël aussi bien que les humains?

La veille de Noël passa donc très vite. Et quand le soleil demanda à la lune de briller à sa place, un grand silence régna dans la forêt. Même le vent qui jaspait avec les arbres, leur apportant les événements du hameau, se tait par respect. En cette nuit, s'élèvera une longue prière, même du cœur des animaux: eux aussi croient que Jésus naîtra.

Tout à coup, tout s'éveille! "Noël! Noël!" chante le vent bercé par les cloches de l'église qui clament et annoncent aussi "NOËL! NOËL!" Tous les animaux sortent de leur refuge et se visitent se souhaitant un JOYEUX NOËL retentissant.

Puis le grand Cerf avertit que la cérémonie va bientôt commencer. Toute la gent animale est essoufflée de sa course. Chaque bête se range les unes derrière les autres: on parle encore un peu, puis on se tait...

Le moment important est venu: le grand Cerf enlève les branches de sapin qui cachaient sa femme. Et voilà qu'un petit faon avec sa mère apparaissent aux yeux de tous. A chaque année, c'est un secret: un enfant naît, mais jamais de la même espèce. Si les humains reçoivent les grâces d'un Enfant-Dieu, pourquoi les animaux ne jouiraient-ils pas, eux aussi, des joies apportées par un nouveau-né? On défile devant le bébé et on lui offre, chacun son tour, un joli présent. Le petit, avec le plus beau sourire, accepte tous ces cadeaux promettant mille et une bonités. Le défilé se termine, mais la joie continue d'habiter les cœurs.

Le réveillon commence et on chante ensemble des cantiques bien caractéristiques aux animaux. On s'amuse et on joue à cache-cache dans la neige tombée du matin. Quelques-uns se rassemblent autour du nouveau-né et lui assurent du bonheur. Ensuite, les animaux décident de descendre au hameau pour voir ce qui s'y passe. Ils se faufilent et regardent par les fenêtres le petit Jésus des humains. Pleins de merveilleux souvenirs, ils reviennent à la forêt, et racontent ce qu'ils ont vu:

— C'était si beau, si touchant! La famille était réunie autour d'un bon feu et chacun débattait ses cadeaux. Les enfants jouaient et les parents pleuraient de bonheur de les voir heureux.

— Une mère berçait son petit enfant dans ses bras et lui chantait une berceuse de Noël et toute la famille était autour.

— Je n'ai pas vu de joie, ni de bonheur ni de rires. Je n'ai vu que pleurs et sanglots. J'ai vu un enfant qui gelait; il n'avait ni cadeaux, ni mère, ni père, ni frères, ni sœurs. Il était seul avec sa peine...

A ce récit les animaux se recueillirent et prièrent en chœur. Ils avaient pourtant souhaité que tout le monde soit heureux en ce 25 décembre. "Il faut faire quelque chose!" L'ordre donné, tous suivirent le Cerf qui avait vu le malheureux enfant dans sa solitude, et ils allèrent le voir. Ils furent bien attristés du malheur de l'enfant, aussi l'invitèrent-ils à venir dans leur forêt. Un enfant très jeune ne comprend-il pas le mystérieux langage des bêtes? L'enfant gelait toujours en dedans comme au-dehors.

Les animaux l'entourèrent et le questionnèrent. Ils lui racontèrent mille histoires pour le faire rire. Peu à peu, le petit se dégrouta, touché par la gentillesse des animaux. Le froid céda à la chaleur. Ils lui présentèrent leur petit Jésus et l'enfant fit un vœu. Instantanément le ciel bleu ouvrit ses rideaux parsemés d'étoiles et les animaux virent ce qu'ils n'avaient encore jamais vu. C'était bien réel, le ciel s'ouvrait pour eux, les animaux, et il les invitait; une grande lumière jetait ses feux sur toute la forêt; une colombe blanche vint voler au-dessus de la tête de l'enfant et la toucha d'une aile. De plus, un vieillard se tenait assis sur un fauteuil de neige scintillante; une foule de petits anges dansaient autour de lui. Ceux-ci étaient habillés d'une robe parsemée d'étoiles et de flocons de neige. Leurs cheveux semblaient s'accrocher un peu partout dans le ciel. Deux petits anges descendirent du ciel et tendirent les bras à l'enfant qui s'y jeta. Avant de s'envoler pour toujours, il se retourna et dit aux animaux de la forêt: "Vous avez vraiment un petit Jésus charmant car il a exaucé mon vœu. Je voulais faire partie de la troupe des petits anges du ciel parce qu'ils distribuaient du bonheur la nuit de Noël. Désormais, je serai heureux en rendant les autres heureux. Merci, merci!"

Lentement, l'enfant monta en envoyant la main. Ainsi les animaux de la forêt joyeuse avaient aidé cet enfant à devenir un ange. Ils se recueillirent à nouveau pour remercier Jésus naissant de cet honneur qu'il avait fait aux bêtes plutôt qu'aux hommes. A cause d'un enfant malheureux, elles avaient vu les merveilles du ciel par une nuit de Noël.

A tous les Noël qui suivirent, le plus vieux des animaux racontait aux plus jeunes cette histoire d'un petit ange. Un ange c'est comme un Enfant-Jésus... Cet ange appelé NOËL...

**Guyline Veillette**  
2611, Ste-Marguerite, St-Maurice  
G0X-2X0  
14 ans

## Une sage décision

Drappée dans sa longue robe rose, Dame Nature montait les quelques marches qui la séparaient de son fauteuil. Dès qu'elle fut assise, un grand silence se fit et elle parla:

— Je remercie tous ceux qui ont bien voulu se déranger pour venir ici ce soir. Depuis presque 2,000 ans, la même question se pose, quelle sera la température pour le temps des Fêtes? En ce 24 décembre 1974, nous devons nous mettre d'accord.

Dans les pays chauds, ni orage, ni ouragan, ni tremblements de terre, mais une température agréable et un soleil chaud sont de rigueur. Mais pour un pays, tel le Canada, que faire?

Tous voulurent parler en même temps, mais Dame Nature donna la parole au Soleil.

— Je suis pour la justice, déclara celui-ci. S'il doit faire soleil dans les pays chauds, il est normal qu'il en soit ainsi ailleurs.

— C'est l'hiver au Canada, protesta un lourd nuage gonflé de neige. Il est normal qu'on y voie de la neige et qu'on puisse en apprécier la blancheur et la pureté.

— Envoyez une tempête, de la grêle ou même de la poudrière et vous verrez que les gens seront heureux, dit le Soleil, sarcastique.

— J'ai vu, commença un des nombreux vents violents, alors que je soufflais un jour de Noël, plu-

sières familles rassemblées chez un parent qui furent obligées de coucher ensemble. J'ai regardé par la fenêtre et ils semblaient très heureux de se serrer les uns contre les autres dans un esprit d'amour. C'était magnifique.

— Moi, coupé un autre vent violent, j'ai vu le même phénomène, seulement l'esprit d'amour était absent et ce fut à deux cheveux de tourner à la bagarre générale.

— Tout est pris en considération, déclara Dame Nature. Madame la Lune, que nous suggérez-vous pour la nuit de Noël?

— L'idéal serait un ciel calme, sans nuage, que je dominerais par ma présence et qui serait rehaussé par un nombre inégalable d'étoiles.

— Le temps n'est pas au romantisme, coupa un second nuage chargé de neige. Les gens préfèrent sans l'ombre d'un doute, une chute de neige, sans violence, une neige douce, lente...

— Comment pouvez-vous prévoir l'attitude des gens, protesta la Lune. Vous n'êtes pas humains et ne pouvez connaître leurs réactions.

Alors que le nuage concerné devenait menaçant, Dame Nature intervint:

— Il n'est pas nécessaire de vous disputer. J'essaierai de satisfaire tout le monde. Et puis, avant de continuer, ne croyez-vous pas qu'il serait nécessaire de savoir ce qu'en pensent les Canadiens? Ce qu'ils désirent? Aussi, ai-je pensé envoyer plusieurs vents légers faire le tour du Canada. Ils pourraient ensuite nous rapporter ce qu'ils auraient entendu en passant à côté des gens.

Comme tout le monde semblait d'accord, elle ajouta:

— Dans une heure, je rendrai ma décision. Et majestueusement, elle quitta l'assemblée.

Une heure plus tard, elle revint et dit:

— Par les pouvoirs qui m'ont été accordés par le Créateur et après avoir pris en considération les désirs des humains et les propositions de vous tous ici présents, je déclare que tous les vents violents et tempêtes ont congé pour le jour de Noël et ne paraîtront que rarement et peu longtemps pendant les Fêtes.

Ce soir, la Lune et les Etoiles seront dans le ciel jusqu'à ce que les gens sortent de la messe de Minuit. Là, la neige tombera doucement. Le matin de Noël, le Soleil brillera pour permettre aux enfants d'essayer leurs jouets neufs, tels les traîneaux, skis et raquettes sur les côtes enneigées. L'après-midi, ce sera une neige mouillante qui tombera pour permettre toutes les fantaisies. Les autres jours, ce sera sensiblement pareil, sauf quelques exceptions.

Dame Nature les regarda tous. Puisqu'ils semblaient satisfaits, elle ajouta:

— Maintenant, que chacun retourne à son poste et fasse de son mieux. Alors, qu'elle regagnât les cieux d'où elle était venue, elle leur cria:

— Joyeux Noël!

**Céline GERMAIN, 17 ans**  
r.r. no 1  
St-Albert (Arthabaska)  
JOA-1E0

## Une petite fille attendait...

Caroline passa devant moi, une vieille boîte de conserve à la main. J'y jetai un coup d'oeil: elle était à moitié remplie de terre et contenait un gros ver.

— Mais pourquoi ce ver?

— Pour protéger ma graine.

— Quelle graine?

— Mon pépin de pamplemousse.

Elle ouvrit le robinet de l'évier et inonda son semis.

— Papa, tu crois qu'il faut beaucoup d'eau?

— Non, un tout petit peu suffira.

Après avoir jeté l'excédent, elle prit le chemin du sous-sol pour aller déposer, avec toutes sortes de précautions, le récipient et son précieux contenu sur mon établi au fond, près de la fournaise. Je poussai un soupir. Noël était dans quatre jours. La semence, ver et pépin seraient oubliés et je m'arrangerais pour enterrer discrètement le minuscule cadavre desséché et la graine stérile. Caroline aurait autre chose en tête.

Le même soir, à l'heure où elle aurait dû se coucher, je la trouvai au sous-sol, couvant des yeux sa boîte.

— Qu'est-ce qui se passe? lui demandai-je.

— J'attends que le pamplemoussier pousse, me répondit-elle.

— Mais, ma chérie, ce n'est pas possible! Les plantes poussent beaucoup trop lentement pour qu'on puisse les voir.

— À l'école, on a vu un film où elles grandissaient très vite.

— Oui, mais c'était un film en accéléré... Comment expliquer à une petite fille de six ans les mystères de la prise de vues? J'enchaînai:

— Un film spécial qui fait bouger les choses plus vite que dans la réalité. Quel nom as-tu choisi pour ta bestiole?

— Kiki.

— Eh bien, dis bonne nuit à Kiki et va te coucher. Quelques minutes plus tard, j'entendis Caroline faire sa prière qu'elle termina par ces mots:

— Mon Dieu, je vous en prie de bénir Kiki et de l'aider à protéger ma graine. Et faites que mon pamplemoussier ait poussé d'ici Noël.

Il me parut bon d'intervenir:

— Voyons Caroline, Noël est dans quatre jours, je t'ai déjà dit que rien ne grandissait aussi vite.

— J'ai demandé au bon Dieu, le bon Dieu peut tout faire.

Le lendemain soir, je trouvai ma fille au sous-sol les yeux fixés sur sa boîte de conserve.

— Ça pousse? demandai-je.

— Le bon Dieu ne m'a pas entendue, répondit-elle. Je priai plus fort ce soir.

Je la pris sur mes genoux.

— Ecoute, ma chérie, je vais essayer de t'expliquer quelque chose. Veux-tu faire un gros effort et essayer de comprendre?

— Oui papa.

— Voilà, tu sais que le monde dont le bon Dieu doit s'occuper est très grand.

— Oui papa.

— Pour que ce soit plus facile, il a établi certaines règles de façon que les animaux, les astres, les plantes et les gens puissent s'en sortir presque tout seuls. Comme ça, il a plus de temps à consacrer aux choses vraiment importantes. Tu comprends?

— Oui, papa.

— Bon, par exemple l'une de ces règles c'est que le soleil doit se lever tous les matins automatiquement; une autre règle c'est que les plantes doivent pousser lentement, si lentement que ton pamplemoussier ne peut pas pousser d'ici Noël. Tu me suis?

— Oui papa.

— Bon, tu n'espères tout de même pas que le bon Dieu va changer les lois pour faire plaisir à une petite fille?

Caroline me regarda, l'air grave:

— Au catéchisme, on nous a dit que si on prie vraiment de toutes ses forces, tout peut arriver. Tu ne crois pas que c'est vrai?

— Oui, bien sûr. Mais en général, on ne dérange pas le bon Dieu pour de si petites choses.

Je me sentais perdre du terrain. Caroline se laissa glisser de mes genoux et déclara avec autorité en me regardant droit dans les yeux:

— Moi, je ne trouve pas que c'est une si petite chose. En tout cas, je vais prier de tout mon cœur très très fort et mon arbre poussera avant Noël.

Le matin du 25 décembre, j'étais encore à demi endormi quand elle descendit l'escalier à pas de loup. Sans entrer dans la salle de séjour, où trônait le sapin, elle se rendit directement au sous-sol. Au bout de quelques minutes, elle était remontée et mettait son manteau.

— Où vas-tu?

— Chez mon amie Margot. Je veux lui montrer mon arbre.

Rayonnante, elle brandissait sa boîte de conserve d'où s'élançait une pousse vigoureuse.

— Le bon Dieu m'a entendue, parce que j'ai prié très très fort.

Elle m'embrassa sur la joue et sortit triomphante. Un doute m'effleura: peut-être avais-je eu tort d'acheter ce jeune plant? Mais que faire? Caroline n'avait que six ans. Sa foi était toute pure. Elle était trop petite pour commencer à douter à cause d'une histoire de graines. Je m'étais donc mis en chasse; j'étais allé chez le fleuriste et n'étais-ce pas un authentique miracle que d'avoir déniché un vrai pamplemoussier dans une boutique de quartier, à l'heure de fermeture, la veille de Noël?

Au bout d'un moment, Caroline était de retour, les mains vides.

— Où est ton arbre?

— Je l'ai échangé. Margot m'a donné Horace à la place.

Je me dressai sur mon séant, tout à fait réveillé.

— Horace?

— Elle s'approcha de moi pour entrouvrir un instant sous mes yeux une boîte d'allumettes où gigotait un insecte.

— En plus, il y a un secret, me confia-t-elle, à voix basse. Margot me l'a dit.

— Lequel?

— Horace va avoir des petits.

Elle posa sur la commode la boîte d'où s'échappait un grattement ténu, mais insistant et se retourna vers moi, les yeux brillants.

— Tu sais papa, on avait raison au catéchisme. Si on croit vraiment et qu'on prie bien fort, on est exaucé. Cette fois, je vais demander que les petits naissent le jour de l'An. Et je vais prier de tout mon cœur, très, très fort.

Jean-Noël LACROIX  
3626 boul. Ste-Rose  
Fabreville

Depuis des siècles, l'homme s'est appliqué à maîtriser la nature. Son premier souci fut d'abolir les distances.

Pourtant, curieuse revanche de la nature, plus que jamais, on éprouve le besoin de fuir la pollution et le stress des grandes villes pour renouer avec la vie simple d'autrefois. Ainsi, le ski de fond et la raquette, anciens moyens de transport utilisés tant par les Indiens que par les Blancs, maintenant, jouissent d'une vogue incontestable. Chaque année, ô merveille! Givre, rafale, frimas, neige, poudrière, l'hiver québécois s'amène, ouvre généreusement son escarcelle, et distribue à tout venant ses mille surprises glacées...

### Sports pour tous...

Adieu la course contre la montre! Dans le calme de l'éblouissante forêt québécoise, l'harmonie entre l'homme et la nature se rétablit. Au hasard d'une randonnée, on réapprend à respirer, regarder, sentir... Sports naturels et complets, le ski de fond et la raquette s'adaptent au rythme personnel, et permettent à toute personne de santé normale de conserver sa bonne forme physique. Quels excellents moyens d'occuper ses loisirs, lors de la retraite!

Recherche-t-on la solitude? Préfère-t-on se délasser entre amis ou se récréer en famille? La pratique de ces sports vivifiants offre toutes les possibilités et requiert un investissement même à la portée des budgets plus modestes.

base de qualité moyenne pour le ski de fond (bâtons, skis, bottes) coûte environ \$100 dollars.

Fins prêts pour affronter toutes les températures, quelques bons farts, une spatule de recharge et un casse-croûte substantiel mais léger dans le havresac, des milliers de sportifs s'élancent à la conquête des grands espaces enneigés!

### Les régions et les stations de sports d'hiver

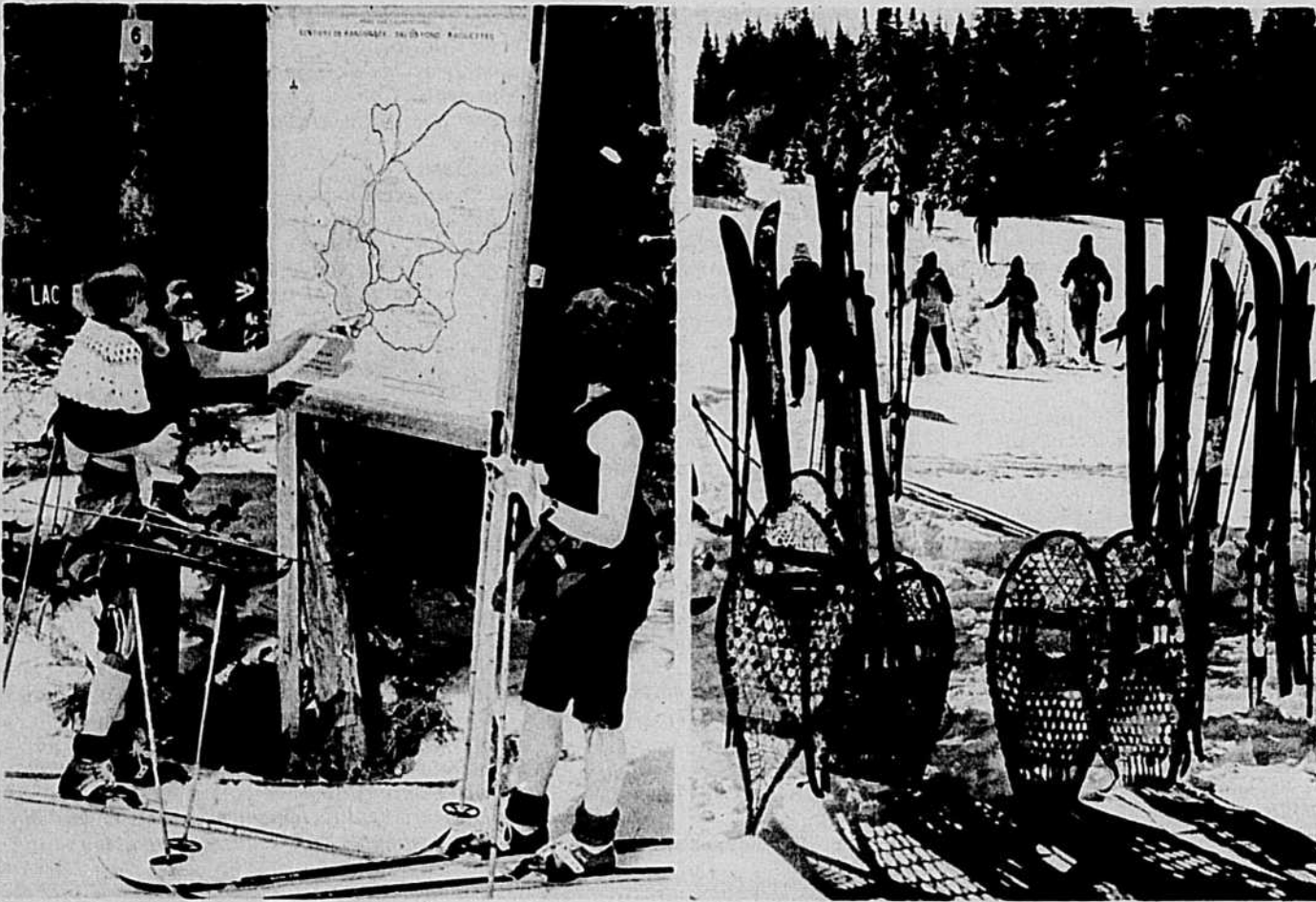
Dans les dix régions du Québec, allègrement, skieurs et raquetteurs s'envolent à la découverte de la liberté! Situées pour la plupart à proximité des grands centres de Québec et Montréal, plus de 110 stations de sports d'hiver offrent au-delà de 487 pistes de ski de fond, totalisant 3 096 km (1,935 mi), et pas moins de 35 pistes spécialement

balisées et entretenues, représentant un réseau de 540 km (315 mi), et l'entrée est libre!

Sur place, maints services accommodent les amateurs de plein air: postes d'accueil, casse-croûte, salles de fartage, relais chauffés, carte des pistes, patrouilles, location d'équipement, ateliers de réparation, et parfois même, garderies, forfaits et excursions guidées.

Souhaite-t-on effectuer un véritable retour à la nature? Tenter une totale désintoxication? Faire le plein d'air pur et de silence? Les parcs du Saint-Maurice et de Portneuf en offrent la possibilité. Cependant, on doit réserver à l'avance et apporter draps, couvertures et serviettes.

Oui, tout cela à portée de la main! Et, en cette ère d'inflation, le tout coûte presque rien!



## AU QUÉBEC

# Ski de fond et raquette à la moderne

### Jeunes filles enceintes

Malgré "la pilule" et une liberté illimitée de discuter des problèmes sexuels, les grossesses non voulues, chez les femmes de moins de 20 ans, vont en augmentant. Pourquoi?

Un psychiatre, le Dr Martin Wolfish, de la clinique pour adolescents à l'Hôpital pour enfants, à Toronto, en donne plusieurs raisons. Certaines adolescentes se croient "toutes-puissantes". Elles croient que la grossesse est une chose qui ne peut arriver qu'à leur voisine. D'autres agissent par réaction de "contre-phobie". Elles craignent le sexe et la grossesse, et tentent d'éliminer leur peur en faisant précisément ce dont elles ont peur.

Souvent, des adolescentes deviennent enceintes parce qu'elles sont convaincues que le fait d'utiliser "la pilule", ou un diaphragme, ou toute autre méthode contraceptive, est immorale. Elles veulent être conquises par leur ami, et le fait de planifier délibérément l'acte sexuel, à l'avance, leur semble dépourvu de romantisme.

Finalement, les grossesses parmi les jeunes femmes sont souvent le résultat de l'ignorance, comme le cas de cette fille de 16 ans qui, se voyant enceinte, déclara: "Je ne croyais pas qu'on pouvait devenir enceinte si on le faisait les yeux ouverts."

### Culpabilité et beurre d'arachides

Parce qu'il est tellement facile à servir et parce que les enfants l'aiment tellement, beaucoup de parents se sentent coupables de servir aux enfants des

### Les vêtements et l'équipement

Pour s'adonner au ski de fond et à la raquette, presque n'importe quel genre de vêtement convient. En usant de modération, on obtient le confort et l'on ménage son petit grain de coquetterie... Malgré la rigueur du climat, on doit veiller à ne pas trop se vêtir, car le ski de fond, particulièrement, entraîne des mouvements larges et continus. On choisit donc des tissus légers mais isolant bien du froid et du vent. Une courte veste, des pantalons favorisant la flexion des genoux (le type knickers est parfait), de longs bas de laine, de préférence une guêpe plus ou moins haute selon l'épaisseur de la neige, des bottes basses, très souples, pour la raquette les authentiques mocassins, un bonnet de laine ou la traditionnelle tuque québécoise comme coiffure, voilà la tenue idéale pour le skieur de fond ou le raquetteur.

La somme de \$30 dollars suffit pour l'achat d'une excellente paire de raquettes et autant pour une bonne paire de mocassins. L'équipement de

sandwiches de beurre d'arachides et un verre de lait pour leur lunch. Ils croient qu'ils devraient prendre le temps de préparer des repas plus nourrissants.

Il n'y a pas lieu de se sentir coupable. Cinq onces de beurre d'arachide et un verre de lait fournissent à un enfant de 10 ans plus que la quantité de protéines recommandée quotidiennement.

destinées aux raquetteurs. Et tout cela avec les avantages et les services à la clientèle des centres les plus modernes de sports d'hiver!

À elle seule, la région des Laurentides compte plus de trente stations où: l'on peut s'adonner au ski de fond et à la raquette. Le Sud du Québec en monopolise 23. La Mauricie en possède près de 10. Le Saguenay-Lac Saint-Jean et le Bas Saint-Laurent-Gaspésie en comptent une bonne dizaine chacun. Les régions de Québec, Montréal, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Charlevoix-Côte-Nord se partagent le reste. Partout, au Québec, on goûte les joies de l'hiver!

Mieux encore! Le cœur même des villes résonne des échos sonores des sportifs qui s'ébattent à loisir en plein Montréal, sur le mont Royal, et à Québec, sur le mont Royal, et à Québec, sur les plaines d'Abraham. Spectacles à faire rêver!

### Les parcs du Québec

Dans la blancheur éclatante de la grande forêt hivernale, huit parcs aménagés par le gouvernement québécois — Paul-Sauvé (Oka), Mont-Tremblant, Mont-Orford (48, 155 et 120 km de Montréal), Laurentides, Mont-Sainte-Anne, Station forestière de Duchesnay (58, 40 et 42 km de Québec), Voltigeurs (5 km de Drummondville), Saint-Maurice et Portneuf (entre Montréal et Québec), s'ouvrent aux adeptes du ski de fond et de la raquette. Experts ou débutants, tous y vont de leurs exploits! Selon son habileté, on opte pour l'une ou l'autre des 55 pistes

### Pour les plus exigeants...

Et pourquoi pas, tout simplement la clef des champs? Le sportif non conformiste ou à l'esprit plus aventureux prend prétexte d'un sous-bois en rase campagne pour orienter sa promenade.

Plus intrépides, les skieurs de fond chevronnés poussent la hardiesse jusqu'à participer à des raids ou longues excursions d'un ou plusieurs jours, à travers des stations privées et des parcs. Certains audacieux sont même attirés par les lointains territoires de l'Ungava.

Le fervent de plein air bien averti organisera ses randonnées à l'aide de la brochure SKI DE FOND ET RAQUETTE AU QUÉBEC, préparée et distribuée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. On se procure cette publication ainsi que SKI QUÉBEC, PLAISIRS D'HIVER, et des renseignements complets en écrivant au Service des renseignements touristiques, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, place de la Capitale, 150 est, boul. Saint-Cyrille, Québec, Canada, G1R 4Y3, ou en se rendant à l'une des six salles permanentes d'accueil:

- 2, place Ville-Marie, Montréal
- 12, rue Sainte-Anne, Québec
- Notre-Dame-du-Portage (r. 20, près de Rivière-du-Loup)
- Rivière-Beaudette (r. 20, à 40 mi à l'O. de Montréal)
- Saint-Bernard-de-Lacolle (r. 15, à 40 mi. au S. de Mtl.)
- Parc de la Vérendrye (1 mi de l'entrée S.)



## NOËL

### CRÊPES À LA DINDE

- 2/3 tasse de farine tamisée
- 1/4 c. à thé de sel
- 1 c. à table de sucre
- 4 oeufs battus
- 1 1/2 tasse de lait
- 2 c. à table de beurre fondu
- 1/4 tasse d'oignon haché finement
- 1/4 tasse de céleri haché finement
- 2 c. à table de beurre fondu
- 1/2 tasse de champignons hachés
- 2 tasses de dinde cuite, hachée
- 2 c. à table d'amandes hachées
- 1/4 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 1/2 tasse de sauce au fromage (voir ci-dessous)

Tamiser les ingrédients secs. Mélanger oeufs et lait puis incorporer graduellement aux ingrédients secs en remuant pour rendre lisse. Ajouter 2 c. à table de beurre et réfrigérer la pâte environ 2 heures. Sauter au beurre oignon et céleri jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Incorporer les champignons et cuire de 1 à 2 minutes. Ajouter dinde, amandes, assaisonnements et 1/2 tasse de sauce au fromage. Badigeonner de beurre un petit poêlon et chauffer jusqu'à ce qu'une goutte d'eau y "grésille". Verser de 2 à 3 c. à table de pâte en inclinant le poêlon. Cuire à feu moyen jusqu'à ce que la crêpe soit dorée (de 1 à 2 minutes de chaque côté). Cuire toute la pâte de cette façon. Déposer une cuillerée de garniture sur chaque crêpe et rouler. Disposer les crêpes dans un plat à four beurré, les badigeonner de beurre fondu et cuire à 400°F, environ 10 minutes. Au moment de servir, napper les crêpes de sauce au fromage. 12 crêpes, 6 portions.

### SAUCE AU FROMAGE

- 2 c. à table de beurre
- 2 c. à table de farine
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de moutarde sèche (facultatif)
- Pincée de paprika
- Pincée de cayenne
- 1 1/2 tasse de lait
- 1 tasse de fromage cheddar râpé

Fondre le beurre; y incorporer farine et assaisonnements puis le lait graduellement. Cuire en remuant jusqu'à consistance lisse et épaisse. Ajouter le fromage et remuer pour fondre. Quantité: environ 1 1/2 tasse.

### Hors-d'oeuvre

#### OEUF FARCIS DE FANTAISIE

- 6 oeufs cuits dur, coupés en deux
- 2 c. à table de beurre ramolli
- 2 c. à table de mayonnaise ou de sauce à salade
- Sel et poivre

Retirer les jaunes et réduire en purée. Mélanger avec beurre, mayonnaise, sel et poivre jusqu'à consistance lisse. Choisir une des variations suivantes; incorporer les ingrédients et en farcir les blancs.

**OEUF FARCIS AU JAMBON**— Incorporer 1/4 tasse de pâté de jambon

### Sauce au poulet ou à la dinde

- 2 c. à table de beurre
- 2 c. à table de farine
- 1 tasse de bouillon de poulet dégraissé
- 1/2 tasse de poulet cuit, coupé en morceaux
- 1/3 tasse de champignons frais en lamelles
- 2 échalotes hachées
- 1/4 tasse de céleri haché
- 1/4 tasse de piment vert ou rouge, coupé en filets
- 1 c. à table de crème 35%
- Sel, poivre, estragon

Fondre le beurre. Ajouter la farine, cuire ce roux en brassant. Ajouter le bouillon de poulet et cuire sur un feu moyen en continuant de brasser. Laisser jeter un bouillon. Ajouter les légumes revenus au beurre et le poulet coupé. Assaisonner. Lier avec la crème réchauffée. Bien mélanger sans bouillir. Vérifier l'assaisonnement.

Cette sauce au poulet ou à la dinde peut servir de base à des pâtés au poulet: — Pâte brisée ou Pâte instantanée  
des Vol-au-Vent — Pâte feuilletée — Timbales  
des crêpes farcies: — Crêpes  
du Poulet à la King: — Rôties

On peut remplacer le poulet par la dinde. Calculer 1 tasse de sauce par convive.

Un poulet de 6 livres plus 10 tasses de sauce suffisent à servir 10 personnes.

#### Liaison pour 10 tasses de sauce:

- 1/2 tasse de crème 35%
- 3 jaunes d'oeufs

Mélanger les ingrédients, réchauffer avec la sauce et ajouter à la préparation. Brasser sans bouillir.



Sur la table bien garnie, la dinde farcie, dodue et dorée à souhait, contribue à faire la joie et le bonheur des convives. Tous se régaleront laissant libre cours à la gourmandise. La tâche de l'hôtesse se complique parfois les jours suivants alors qu'elle doit encore servir de la dinde! Les conseillères en alimentation utilisent alors de la dinde déjà cuite pour en garnir des crêpes avec une savoureuse sauce au fromage... et le festin continue!

et 2 c. à thé de moutarde préparée. Garnir de piment doux en conserve.

cheddar fort, râpé et une pincée de cayenne. Saupoudrer de paprika.

**OEUF FARCIS AUX OLIVES**— Omettre le sel. Incorporer 2 c. à table d'olives farcies, hachées et 1/4 c. à thé de moutarde sèche. Saupoudrer de paprika.

**OEUF FARCIS AUX CHAMPIGNONS**— Sauter au beurre 1/2 tasse de champignons frais, hachés finement et 1/4 tasse d'oignon haché finement. Incorporer au mélange de jaunes d'oeufs et ajouter 1/2 c. à thé de sauce Worcestershire. Garnir de persil.

**OEUF FARCIS AU FROMAGE**— Incorporer 1/4 tasse de fromage

### TREMPETTE AUX OEUF

- 4 oeufs cuits dur hachés
- 3 tranches de bacon croustillant, émietté
- 2 c. à thé d'oignon haché finement
- 1 1/2 c. à thé de sauce Worcestershire
- 1 c. à thé de moutarde
- 1/2 tasse de mayonnaise ou de sauce à salade
- 2 c. à table de lait
- Pincée de sel, poivre et paprika

Mélanger tous les ingrédients et refroidir. Servir avec des croustilles ou des bâtonnets de légumes. Quantité: 1 1/2 tasse.

### PAIN DORÉ "NOUVELLE ANNÉE"

- 1 oeuf
  - 2/3 tasse de lait
  - 1/4 c. à thé de vanille
  - 1 c. à table de sucre
- OU 1/2 tasse de "eggnog" préparé

1/4 tasse de beurre  
8 tranches de pain aux raisins  
Mélanger oeuf, lait, vanille et sucre ou utiliser le "eggnog" préparé. Faire fondre 2 c. à table de beurre dans un poêlon. Tremper 4 tranches de pain dans la préparation en ayant soin de retourner pour bien enrober. Dorer au beurre et garder dans un four chaud. Procéder de la même façon avec les autres tranches. Servir avec du sirop d'érable. 4 portions.

## Jeu de crochet

avec Angèle

### Housse pour bouillotte

Les jours froids ramènent les rhumes et les frissons. Vite, sortons la bouillotte pour réchauffer ces pieds glacés ou ce dos grelottant... Au fait, aviez-vous pensé à crocheter une jolie

housse de laine pour la bouillotte? Vous doublerez ou non la housse de fine ouatine. Ainsi habillée, elle restera chaude plus longtemps et sera si belle à utiliser... Cela peut faire un joli cadeau du Jour de l'An.

Faites-la de laine fine ou de fibre synthétique douce. Employez un crochet approprié.

Pour une bouillotte (format d'adulte), soit environ 8 po. par 11 po. Deux modèles:

- 1) Uni (ou rayé) (Illustration #1)
- a) Faire une bande de 8 po. de largeur et de 22 po. de longueur en m.s., en b.s. ou en demi-bride. (Illustration #5).
- b) Plier cette bande en deux, coudre les côtés. (Illustration #2) Bordez l'ouverture d'un rang de b.s. Doubler. Faire une cordelière et la passer entre les brides de la bordure. Y introduire la bouillotte remplie. Serrer et boucler la cordelière. suite à la page 19

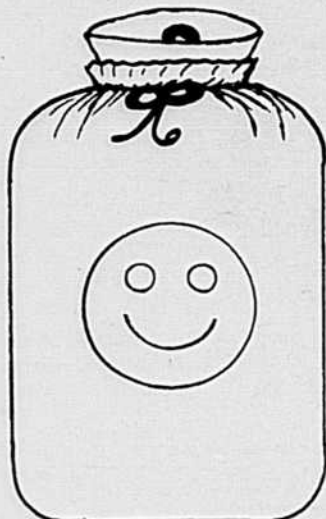


Illustration #1



Illustration #2

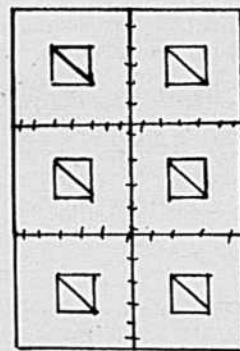


Illustration #3

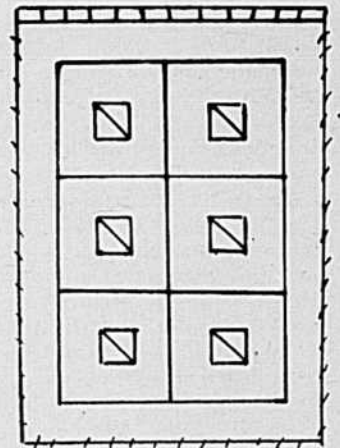


Illustration #4

## Le Courrier de Marie-Josée

**CONDITIONS DU COURRIER:** Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: **COURRIER DE MARIE-JOSÉE**  
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

### Le curé a dit: "Fais voir de rien, puis endure"

**Q/** Je suis comme bien d'autres qui vous écrivent, j'ai pourtant jamais écrit à aucun courrier. Si je le fais, c'est que je n'en puis plus. Épouse de cultivateur, dans la quarantaine, j'ai quatre enfants et un gros embarras dans la maison: mon beau-père qui se berce à longueur de journée.

Il regarde tout ce que je fais et fait juste chicaner. Il a toujours quelque chose à dire, on fait jamais bien. Il n'y a que lui, pourtant il ne trouve même pas le temps de se laver et de changer son linge. Il peut rester sale 3 ou 4 mois. Je vous dis que c'est pas drôle de vivre avec des vieux comme ça. Ma belle-mère est morte il y a cinq ans, elle est toujours restée avec nous autres. Il n'y a pas que moi qui suis comme ça, il y en a plusieurs. Il se bâtit beaucoup de foyers partout, mais mon beau-père parle jamais d'y aller. Un jour, je vais lui en parler et bien vite. Je suis fatiguée de lui. J'aime autant rester seule dans la maison. Mon mari dit rien, il travaille toujours dehors. Moi, je suis pris avec ça. Il donne un peu d'argent, mais pas assez pour se fier sur lui, il dépense tout ce qu'il a. Moi, je suis bien ménagère, j'aime cependant vivre et faire vivre les autres. Mon mari dit: "Tu es en or, tu dis jamais rien". Jamais je n'ai fait de la peine à mon beau-père. Je le fais pas voir, mais je suis malheureuse. J'en ai parlé à des curés dans la paroisse, ils ont dit: "Fais voir de rien, puis endure." Ça fait 25 ans que je vis ça. Je pourrais vous en écrire toute la journée. Des journées je me dis que Dieu me récompensera un jour.

Je suis une femme en or.

**R/** Des femmes en or, ça peut se ternir. Vous êtes après 25 ans d'usage, d'un or vieilli. Il vous semble que vous n'êtes plus capable de supporter le poids. Bien des brus vont vous comprendre. Plutôt que de ronger votre frein en silence, parlez-en à votre mari. C'est son père à lui. Évidemment qu'il le respecte et qu'il l'aime, mais il pourrait avec un peu plus de fermeté digne amener certains changements.

Tout d'abord au chapitre de la propreté. Nos vieux campagnards étaient riches de qualités, mais la propreté était rarement leur obsession. Ça se comprend. Avec pour tout partage la pompe à l'eau dure et un travail salissant, lavage et frottage n'étaient pas leur apanage. Aujourd'hui, les moeurs ont évolué et nous avons des exigences de propreté qui auraient scandalisé nos grands-mères. On se souvient toutes des interdictions de se laver à certains jours... Propre pour soi, mais surtout pour les autres.

Votre mari devrait voir à ce que son père se lave et se change de vêtements. Ensuite, ses manies de chicaner pour tout et rien, il devrait les atténuer pour continuer à vivre avec vous autres. Vouloir l'envoyer dans un foyer, une question beaucoup plus délicate. Tout dépend des conditions de testament et des obligations que vous avez envers lui. C'est dur d'arracher un homme ou une femme à la maison et aux habitudes qu'il a entretenues pendant 70 ans. Êtes-vous les seuls de la famille à devoir le garder tout le temps? N'a-t-il pas des filles qui pourraient aimer avoir leur papa avec elles de temps en temps? Cela vous soulagerait un peu.

Je ne vous dis pas d'endurer, je vous dis d'atténuer ce qui peut être atténué et d'essayer de trouver des raisons de vivre plus exaltantes. C'est bien beau d'espérer la récompense future, mais l'héroïsme n'est pas le lot commun. Ceux qui prêchent l'héroïsme aux autres ont souvent les pieds bien confortables sur le pouf du salon avec un verre de scotch à la main. Sortez, faites-vous des amis. Vos enfants sont grands, occupez vos loisirs dans des entreprises divertissantes. Pépé doit pouvoir se bercer tout seul de temps en temps. Bonne chance.

Marie-Josée

**PAS TOUS PARESSEUX:** Voici le témoignage d'une jeune lectrice sur la vie de ses parents cultivateurs. "Mes parents ont vécu difficilement, ils ont acheté 100 acres de terre tout boisés, ils ont commencé par couper les branches à la place de la maison. L'année d'ensuite, ils ont bâti l'étable, ils ont commencé par 2 porcs, 5 vaches, 10 poules, un cheval que leurs parents leur ont donné. Maintenant, on a plus de 60 têtes d'animaux. Je ne suis pas prête à dire que mes parents sont paresseux. Nous avons plus de 200 acres de

terre, à part les terres que l'on loue. Je reste à la maison pour leur aider et je suis très heureuse du sort qu'ils me font. Mes frères et soeurs qui sont partis de la maison reviennent avec plaisir donner un coup de main pour les gros travaux. Si chacun regardait les débuts de ses parents, il changerait d'avis sur leur sort. Des cultivateurs, il y en a des bons, tout comme dans la jeunesse d'aujourd'hui, il y a de bons sujets."

**MARCILLE DE BAIE-CO-MEAU:** Pour nettoyer à fond

ces meubles usagés qui portent trop de cire, il faut s'installer loin de toute flamme et commencer par passer un tampon imbibé d'essence de térébenthine: ce produit est une véritable nourriture pour le bois. Seules, les surfaces vernies pourraient en souffrir. Une fois le bois protégé par la térébenthine, on peut le laver au savon doux, en essuyant rapidement avec un chiffon propre.

**LOULOU:** Cette personne aimerait connaître une adresse où elle pourrait acheter les aiguilles à machine à coudre de marque "New-Williams". Merci.

**MIKE:** Je ne vois rien d'anormal dans votre cas. Il est tout à fait courant à 23 ans d'éprouver de la peine quand une jeune fille nous laisse tomber. Cela prend habituellement quelques mois à se cicatriser ces sortes de blessures-là. Pour le moment, vous ne pensez qu'à elle et toutes les autres vous semblent fades. Mais il faut marcher contre votre volonté de vous replier sur vous-même. Continuer de sortir, de rencontrer votre groupe, essayer de vous lier avec d'autres jeunes filles et jeunes gens. Insensiblement, vous allez oublier et redevenir à nouveau disponible. Vous vivez près de la ville, donc, les distractions ne manquent pas. Si vous aimez la terre, il n'y a pas de raison que vous abandonniez la proie pour l'ombre. Continuez de vivre, le bonheur vous attend.

**IGNORANTE:** Si votre ami semble en bonne santé, il n'y a pas de raison pour que vous pensiez avoir contracté une maladie pulmonaire, en ayant des relations avec lui. Si vous ne connaissez pas plus le genre de vie qu'il mène, étant



### Doigts agiles, cœurs légers

**7177** — Débardeur style courte-pointes. Tailles 10, 12, 14, inclusivement. Prix: \$1.08 taxe comprise.

**4960** — Robe-manteau classique pratique en toute occasion. Demi-tailles: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½. La taille 14½ prend 3 vgs dans le 54 po. (buste 37). Prix: \$1.08 taxe comprise.

**7105** — Courte-pointe originale qui fera l'orgueil de la maîtresse de maison. Modèle pour lit simple et lit double. Prix: \$1.08 taxe comprise.

Adresser vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. **IMPOR-TANT:** Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

voyageur, il peut entrer en contact avec d'autres femmes que vous, il y a toujours un certain risque d'avoir des relations avec lui. Les maladies vénériennes sont plus fréquentes qu'on le pense. Surveillez-vous bien et au moindre signal d'alarme, allez voir le médecin. Je doute cependant que vous trouviez le bonheur véritable dans ces brèves rencontres qui ne peuvent que vous donner de l'inquiétude. N'y a-t-il pas moyen pour

vous de refaire vraiment votre vie? Je vous le souhaite sincèrement.

**À RÉAL:** Je regrette, mais notre Courrier n'est pas un service d'échange ou de correspondance. Il y a des journaux spécialisés dans ces sortes de services.

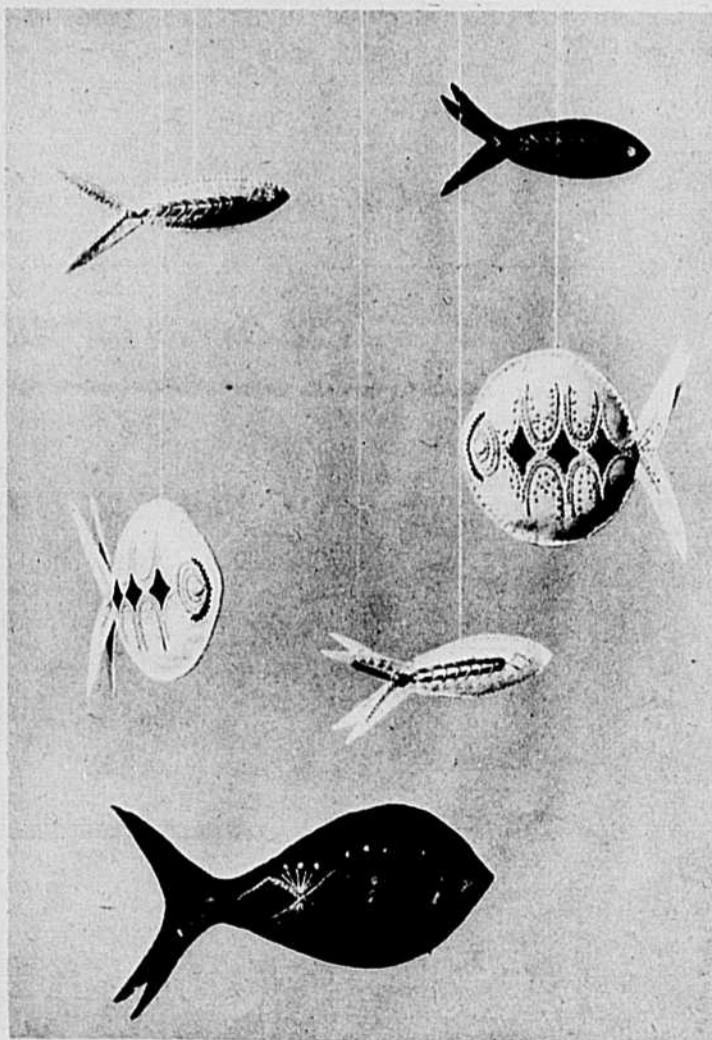
**UNE ABONNÉE:** Il est très difficile même avec un catalogue de pouvoir évaluer votre pièce d'un dollar de 1891. Tout dépend de son état et de la série dont elle fait partie. Vous devriez la montrer à un spécialiste quand vous irez dans une ville où il y a des "Coin shops".

**J'AIME LA VIE:** J'ai aimé votre petit exposé clair, simple et touchant. Vous connaissez un garçon depuis 1 an, vous fréquentez la même école, vous l'aimez et vous croyez que lui aussi vous aime. Il vous regarde, vous sourit, vous parle, mais vous aimeriez bien qu'il "se passe enfin quelque chose"... dont vous pourriez garder souvenir de ce premier amour. Sans vouloir aller trop loin, vous rêvez du baiser doux et de l'étreinte furtive de vos doigts. Je sais bien que de nos jours, les filles attaquent, peut-être tout autant que les garçons. Mais ce n'est pas de cette victoire-là dont vous rêvez.

Je ne peux vous conseiller les potions magiques ou les incantations. Continuez d'être celle que vous êtes, avec votre intelligence et votre charme. S'il est timide, ne le brusquez pas. Je parierais fort qu'au contraire, s'il garde ainsi sa réserve c'est qu'il vous aime trop. Et qu'il aurait peur de vous effaroucher. Vous vivez peut-être la plus belle période de l'amour. Ne la gâchez pas par précipitation. Les Fêtes arrivent, il y a encore le p'tit bec du Jour de l'An pour vous aider! Soyez heureuse.

**UNE DE ST-EUSÈBE:** Une lectrice connaîtrait-elle un truc pour ramener au blanc un trousseau de bapême d'orlon et tulle que le temps a jauni? S.V.P. nous envoyer son conseil.

### PATRON À 50 SOUS



**POISSONS MOBILES** — Les mobiles connaissent une popularité croissante. Ils attirent et captent le regard. Celui que nous vous proposons est non seulement original mais très décoratif. Modèle No. E-9647-F.

Adresser vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



# RADIO-TÉLÉVISION

## pour les grands et les petits

### Un échange vivant

Depuis treize ans que je rédige cette chronique, j'ai reçu maints commentaires de lecteurs et de lectrices, par écrit, de vive voix, au téléphone. Des artistes dont j'avais vanté les talents ou d'autres dont j'avais mis en doute les capacités se sont manifestés, des réalisateurs ont donné signe de vie. Mais ce sont surtout nos lecteurs fidèles qui sont les chiens de garde les plus vigilants de nos propos.

Chaque fois que je tape mon topô, j'essaie de m'imaginer ce qu'en pense cette si bonne Anne-Marie dont j'ai goûté récemment le pain frais, ce que pourrait en dire mon ami Richard de Rimouski, dont les visites annuelles me font tant plaisir; ce qui pourrait bien faire rire ma chère Louise dont la sagacité aimable m'ins-

pire dans les moments creux; ce qui pourrait amener mon amie Marthe à me donner un coup de fil pour échanger nos opinions.

Un journal, c'est avant tout des lecteurs. Et nos lecteurs doivent avoir des yeux, une voix, une pensée. Le journal ce n'est pas un médium sec. Car, les lecteurs écrivent, pensent, échangent avec ceux qui alimentent les pages. Sans cet échange, il n'y a plus rien de vivant, de senti, de correspondance véritable. Je dis merci à tous ceux qui se donnent la peine de nous écrire. Même et surtout à ceux qui diffèrent d'opinion avec nous. C'est eux-là souvent qui font avancer la cause.

Dire "meilleurs vœux" c'est cliché et passe-partout. Je vous dirai donc de continuer de participer à l'élaboration d'un journal vivant, alerte et

## Télévision Agricole à Radio Canada

**LA SEMAINE VERTE,**  
29 décembre  
de midi à 13 h.

Émission spéciale: 50 ans de syndicalisme agricole, commentateur Gustave Larocque, réalisateur Gérald Renaud.

**LA SEMAINE VERTE,**  
5 janvier  
de midi à 13 h.

Dossier: les problèmes de la main-d'œuvre forestière, commentateur Jean-Guy Roy, réalisateur Jean-Guy Landry.  
La chronique horticole: arrangements de plantes vertes, avec Antonin Lebeau.  
Commentaires sur l'actualité agricole.  
Court sujet: le transfert de la production laitière à l'élevage du boeuf.

de tenue. Pour cela, il faut que vous soyez en santé, que vous ayez un minimum de revenu et que le monde autour de vous soit pacifique.

Que la terre vous soit légère.

Marie-Stéphane

## MOTS CROISÉS de la Terre

1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

### HORIZONTALEMENT

- Plante ligneuse.
- Mariage. — Qui existe sans avoir été créé.
- Partie centrale de l'ovule d'une plante angiosperme. — Technétium.
- Qui sert à élever des fardeaux.
- Viande rôtie. — Fixer, installer.
- Lieu où l'on demeure (plur.) — Dans la mythologie scandinave, génie aérien qui symbolise l'air, le feu, la terre, etc.
- Obtint. — Gallium.
- Venu au monde. — Vin très estimé. — Brome.
- Saison. — Affection vive pour quelqu'un.
- Cheval entier destiné à la reproduction. — Souci.
- Période pendant laquelle une personne exerce une activité temporaire dans une entreprise en vue de sa formation. — Monnaie.
- Mouton mâle. — Action de peser.

### VERTICALEMENT

- Plante potagère. — Antimoine.
- Radon. — Règle obligatoire. — Taille la tête d'un arbre.
- Pour retourner la terre. — Boutique de boucher.
- Sorte de gale, sur l'encolure du cheval et le dos du chien. — Fait quelque chose.
- Relatif aux Incas. — Sainte. — Général américain.
- Saison. — Lettre grecque.
- Action d'ensiler. — Sodium.
- Posa des matériaux de construction en longueur et en largeur. — Roi de Juda. — Révérend Père.
- Mordant. — Prêtre de la religion de Zoroastre.
- Patrie d'Abraham. — Plantes vivaces.
- Sert à lier. — Conifère. — Ravage.
- Orner. — Manque.

Solution semaine prochaine.

### Semaine dernière

POND	DOIR	FOIN													
OREE		LOS	ANGE												
MG		AO	UT	NO											
ME	VENTE	AVEN													
ELITE	TRUIE														
RE	NARD	OTE	C												
AT	BIRIBI	PU													
I	PLEINES	AL													
E	POI	VI	MONT												
O	URLET	ETAU													
A	IL	IRIS	AIR												
G	LEBE	EN	LISE												



— Nous faisons une expérience de cogestion...  
CARI

## LES FILMS À LA TV SEMAINE DU 29 DÉC. AU 4 JANVIER

**Explication:** Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

### MONTREAL Canal 2 — CBFT

**DIMANCHE, 29 DÉCEMBRE**  
23h.30 — LA MAISON DES BORIES (2) — Fr. 1969. Drame psychologique de J. Doniol-Valcroze avec Marie Dubois, Mathieu Carrière et Maurice Garrel. — L'épouse d'un géologue se montre sensible au charme d'un Allemand en visite.

**MARDI, 31 DÉCEMBRE**  
14h.30 — LES VOILES ÉCARLATES (4) — U.R.S.S. 1961. Conte poétique de A. Pouchko avec Anastasia Vertinskaja et Vassil Lanovoi. — Un vieil homme prédit à une fillette qu'un prince charmant viendra un jour la chercher sur un bateau aux voiles écarlates.

**MERCREDI, 1er JANVIER**  
17h.00 — ÉMILIE ET LES DÉTECTIVES (5) — E.U. 1964. Comédie policière de P. Tewksbury avec Roger Mobley, Heinz Schubert et Bryan Russell. — Un garçonnet doit se mettre à la recherche d'un voleur qui l'a dévalisé alors qu'il se rendait à Berlin-Ouest.

20h.30 — RENÉ SIMARD AU JAPON (6) — Can. 1974. Documentaire musical de L. Larouche. — Le petit chanteur canadien remporte le premier prix d'un Festival International de Musique à Tokyo.

22h.50 — MILLIE (Thoroughly Modern Millie) (4) — E.U. 1967. Comédie musicale de G.R. Hill avec Julie Andrews, James Fox et Mary Tyler Moore. — Dans les années 20, Millie arrive à New York à la recherche du prince charmant.

**JEUDI, 2 JANVIER**  
19h.30 — LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (4) — Fr.

### MONTREAL Canal 10 — CFTM-TV

**DIMANCHE, 29 DÉCEMBRE**  
19h.30 — LA ROLLS-ROYCE JAUNE (The Yellow Rolls-Royce) (5) — G.B. 1965. Film à sketches de A. Asquith avec Jeanne Moreau, Shirley Maclaine et Ingrid Bergman. — Une Rolls-Royce connaît plusieurs propriétaires.

**LUNDI, 30 DÉCEMBRE**  
14h.30 — LE PÈRE DE LA MARIÉE (Father of the Bride) (4) — E.U. 1950. Comédie de V. Minnelli avec Spencer Tracy, Elizabeth Taylor et Joan Bennett. — Le père de la mariée se remémore les petits incidents qui ont entouré le mariage de sa fille.

**MARDI, 31 DÉCEMBRE**  
14h.30 — ALLONS DONC, PAPA (Father's Little Dividend) (4) — E.U. 1951. Comédie de V. Minnelli avec Spencer Tracy, Elizabeth Taylor et Joan Bennett. — Un grand-père bourru se laisse bientôt vaincre par le sourire de son petit-fils.

**MERCREDI, 1er JANVIER**  
14h.30 — LE RETOUR D'ALADIN (The Brass Bottle) (5) — E.U. 1964. Comédie de H. Keller avec Tony Randall, Burl Ives et Barbara Eden. — Un architecte se voit mêlé à toutes sortes d'aventures après avoir libéré un génie d'une amphore.

20h.00 — AMOUR EN QUATRIÈME VITESSE (Viva Las Vegas) (6) — E.U. 1964. Comédie musicale de G. Sidney avec Elvis Presley, Ann-Margret et Cesare Danova. — Un jeune homme cherche à se procurer l'argent qui lui permettra de s'inscrire dans une course pour automobiles.

**JEUDI, 2 JANVIER**  
14h.30 — TIENS BON LA RAMPE JERRY (Way, Way out) (6) — E.U. 1966.

### QUEBEC Canal 4 — CFCM-TV

**DIMANCHE, 29 DÉCEMBRE**  
14h.30 — OPÉRATION REQUINS (Sharkfighters) (5) — E.U. 1957. Drame de guerre de J. Hooper avec Victor Mature, Karen Steele et James Olson. — Des soldats cherchent un produit susceptible d'éloigner les requins des aviateurs tombés en mer.

16h.00 — BANDIDO CABALLERO (Bandido) (5) — E.U. 1955. Film d'aventures de R. Fleischer avec Robert Mitchum, Ursula Thiess et Gilbert Roland. — En 1961, durant la révolution mexicaine, les aventures guerrières et amoureuses d'un soldat de fortune.

19h.30 — ROLLS ROYCE JAUNE: Voir Canal 10, dimanche 29 décembre à 19h.30.

**LUNDI, 30 DÉCEMBRE**  
14h.00 — L'ARMADA SAUVAGE (Huk) (6) — E.U. 1956. Drame d'aventures de J. Barnwell avec George Montgomery, Mona Freeman et John Baer. — Un plancteur américain aux Philippines est en butte à l'hostilité de guerilleros indigènes.

**MARDI, 31 DÉCEMBRE**  
14h.00 — LE MIROIR AU SECRET (Five Steps to Danger) (5) — E.U. 1957. Drame d'espionnage de H.S. Kesler avec Ruth Roman, Sterling Hayden et Richard Gaines. — Un jeune Américain est mêlé à une affaire d'espionnage.

**MERCREDI, 1er JANVIER**  
14h.00 — LA POURSUITE (The Trackers) (5) — E.U. 1971. Western de E. Bellamy avec Sammy Davis jr., Ernest Borgnine et Julie Adams. — Un Noir aide un Blanc à retrouver sa fille kidnappée.

20h.00 — CHOC EN RETOUR (I thank a Fool) (5) — G.B. 1962. Drame de R. Stevens avec Susan Hayward, Peter Finch et Diane Cilento. — Une femme-médicament condamnée pour euthanasie est appelée à prendre soin d'une malade mentale.

**JEUDI, 2 JANVIER**  
14h.00 — COUP DE FEU AU MATIN (Shoot First) (5) — G.B. 1953. Film d'espionnage de R. Parrish avec Joel McCrea, Evelyn Keyes et Herbert Lom. — Un capitaine américain aide deux chefs du contre-espionnage anglais à mettre la main sur un espion.

20h.00 — ESPIONS EN HELICOPTÈRE: Voir Canal 10, jeudi, 2 janvier à 19h.30.

14h.00 — ENQUÊTE SPÉCIALE (Diamond Wizard) (5) — G.B. 1953. Drame policier réalisé et interprété par Dennis O'Keefe avec Margaret Sheridan et Philip Friend. — Une enquête de Scotland Yard à propos d'une affaire de faux diamants.

19h.30 — LES COUSINS (3) — Fr. 1958. Drame psychologique de C. Chabrol avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Juliette Mayniel. — Un jeune provincial sérieux est entraîné à une vie frivole par son cousin.

**SAMEDI, 4 JANVIER**  
09h.30 — COMANCHE (5) — E.U. 1955. Western de G. Sherman avec Dana Andrews, Kent Smith et Linda Cristal. — Un officier américain entreprend des pourparlers de paix avec les Comanches.

14h.30 — LA GALERIE DU MYSTÈRE (The Fake) (6) — G.B. 1953. Drame policier de G. Grayson avec Dennis O'Keefe, Coleen Gray et Hugh Williams. — Un habile faussaire substitue des copies à des tableaux de maître dans des musées.

20h.00 — UNE AUSSI LONGUE ABSENCE (3) — Fr. 1960. Drame psycho-

logique de H. Colpi avec Alida Valli et George Wilson. — Croquant reconnaître dans un clochard amnésique son mari disparu à la guerre, une femme tente de réveiller ses souvenirs.

**LUNDI, 30 DÉCEMBRE**  
17h.00 — LES AVENTURIERS (The Ice Palace) (5) — E.U. 1960. Drame de V. Sherman avec Richard Burton, Robert Ryan et Carolyn Jones. — Dans le cadre de l'évolution de l'Alaska, lutte entre deux pionniers américains.

**MARDI, 31 DÉCEMBRE**  
17h.00 — LE BOURREAU DE VENISE (6) — It. 1963. Film d'aventures de L. Capuano avec Lex Barker, Alessandra Panaro et Guy Madison. — Le bourreau de Venise poursuit de sa haine le fils du doge, faussement accusé de trahison.

**MERCREDI, 1er JANVIER**  
17h.00 — TRAFIC (3) — Fr. 1971. Comédie réalisée et interprétée par Jacques Tati avec Maria Kimberly et Marcel Ervial. — Un dessinateur industriel se rend en Hollande pour la présentation d'une camionnette à une exposition.

**JEUDI, 2 JANVIER**  
17h.00 — LA CHANSON DU SOUVENIR (A Song to Remember) (5) — E.U. 1945. Film biographique de C. Vidor avec Paul Muni, Cornel Wilde et Merle Oberon. — Évocation des amours de Chopin et de George Sand.

**VENDREDI, 3 JANVIER**  
17h.00 — LE BANDIT GENTILHOMME (The Lady and the Bandit) (5) — E.U. 1951. Film d'aventures de R. Murphy avec Louis Hayward, Patricia Medina et Tom Tully. — Au 18e siècle, un bandit de grand chemin tente de dénoncer un complot.

**SAMEDI, 4 JANVIER**  
23h.30 — ROLLS-ROYCE JAUNE: Voir Canal 10, dimanche le 29 décembre à 19h.30.

### SHERBROOKE Canal 7 — CHLT-TV

**DIMANCHE, 29 DÉCEMBRE**  
14h.00 — MISSION SECRÈTE (Up Periscope) (5) — E.U. 1959. Drame de guerre de G. Douglas avec James Garner, Edmond O'Brien et Andra Martin. — Un sous-marin conduit vers une île du Japon un officier chargé d'une mission périlleuse.

19h.30 — LA NUIT DE L'IGUANE (Night of the Iguana) (3) — E.U. 1964.

Drame psychologique de J. Huston avec Richard Burton, Deborah Kerr et Ava Gardner. — Un pasteur ivrogne devenu guide pour touristes échoue dans un hôtel minable du Mexique.

**LUNDI, 30 DÉCEMBRE**  
14h.30 — LA SERVANTE (5) — Fr. 1969. Drame psychologique de J.P. Bertrand avec France Anglade, Daniel Gélin et Ulla Jacobsson. — Une jeune provinciale, domestique chez des amis de ses parents, devient la maîtresse de son employeur.

**LUNDI 16h.30 et MARDI 16h.30 — LE CHEVALIER DES SABLES (The Sandpiper) (5) — E.U. 1965. Drame psychologique de V. Minnelli avec Richard Burton, Elizabeth Taylor et Eva Marie Saint. — Un ministre protestant marié se laisse entraîner par la passion qu'il éprouve pour une artiste bohème.**

**MARDI, 31 DÉCEMBRE**  
09h.30 — L'ÉNIGME DU CHICAGO EXPRESS (Narrow Margin) (4) — E.U. 1952. Film policier de R. Fleischer avec Charles McGraw, Marie Windsor et Jacqueline White. — Des gangsters tentent d'empêcher la veuve d'un des leurs de témoigner en justice.

14h.30 — SANS PITIÉ (4) — It. 1948. Drame de A. Lattuada avec Carla del Poggio, John Kitzmiller et Pierre Claude. — Une jeune fille et un soldat noir sont victimes d'un traficant.

**MERCREDI, 1er JANVIER**  
14h.30 — LA FEMME COUPÉE EN MORCEAUX (6) — Fr. 1946. Comédie de Y. Noé avec Gaby Andrau, Henri Guisol et Pierre Louis. — Une femme a quatre amants qu'elle abandonne pour s'enfuir avec un cinquième.

20h.00 — TUEURS AU KARATE (The Karate Killers) (5) — E.U. 1966.

### AUTRES CANAUX

**ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)**  
OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)  
MATANE — Canal 9 (CBGAT)  
RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)  
RIVIÈRE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRTV)  
CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)  
MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur sur l'île-de-la-Madeleine.

# Les colères vertes et le malaise agricole

L'auteur de ce texte est professeur d'économie agricole au Département d'économie rurale de l'université Laval.

J'ai bien peur que le public — un public en majorité urbain — ne retienne des manifestations des agriculteurs québécois que des images de veaux "assassinés" ou la soudaine sollicitude du gouvernement envers des citoyens dont les revendications risquent de

par **JEAN-PIERRE WAMPACH**  
collaboration spéciale

paraître exagérées à beaucoup de personnes. Des voix se sont élevées pour protester contre le gaspillage de nourriture "alors que des millions de personnes meurent de faim dans le monde". En ces temps d'inflation, on cherche des boucs émissaires et les offices de commercialisation de certains produits agricoles sont actuellement l'objet d'un feu nourri de la part de consommateurs mécontents. Tout cela n'aide guère la cause des agriculteurs. Ceux-ci viennent d'offrir une trêve au gouvernement: le moment est venu d'essayer de prendre un certain recul et de considérer la situation avec un peu plus de calme et d'objectivité. Il faut se demander pourquoi des gens qui se disent eux-mêmes paisibles en arrivent à poser des gestes quasi désespérés. Détruire publiquement le fruit même de son travail, n'est-ce pas proclamer à la face du monde: "Notre travail est vain et voilà où nous en sommes rendus". Par delà les considérations strictement économiques (il peut être rentable d'abattre les animaux plutôt que de supporter le coût de leur hivernement), on ne peut s'empêcher de penser que de tels gestes traduisent un malaise profond.

Il n'y a pas qu'au Québec que la colère soulève le monde agricole: en Angleterre, en France, en Belgique et en Hollande des manifestations ont également eu lieu ces derniers mois. Lors de la dernière émission du 60, le reporter Guy Lamarche notait: "Depuis que je suis dans le métier, je n'ai jamais connu que des agriculteurs mécontents". Cela fait longtemps, en effet, que, périodiquement, ici ou ailleurs, des agriculteurs barrent les routes avec leurs tracteurs ou détruisent publiquement leurs récoltes ou leurs animaux. Ce caractère lancinant des manifestations des agriculteurs, leur généralité dans les pays industrialisés et leur fréquence inclinent à croire qu'il s'agit bien d'un malaise profond, d'un sentiment vague et persistant que les choses fonctionnent mal pour la classe agricole. Nous nous rangeons ici du côté du président de l'UPA, qui, toujours au 60, insistait sur le caractère global du problème agricole, alors que le ministre de l'Agriculture tentait de le fractionner et de le réduire à des questions de boeuf, de lait, d'oeufs ou de cochons. Sans nier qu'il y ait des problèmes spécifiques à chaque production, nous pensons qu'il y a un problème général. En tant qu'économiste, nous ne pouvons évidemment percevoir qu'un aspect du malaise. Il nous semble néanmoins important de montrer que, du seul point de vue particulier de l'économie, ce malaise a un fondement. La méconnaissance du rôle fondamental de l'agriculture, son insuffisante participation au progrès économique, sa position précaire en temps d'inflation nous paraissent être à la racine du malaise des agriculteurs.

## L'agriculture oubliée

Tout notre développement industriel, toute notre civilisation même, reposent sur un développement agricole. Tant que dans un pays la terre ne produit pas durablement un surplus par rapport à la subsistance de l'ensemble de sa population, toute autre activité que l'activité agricole, qu'elle soit industrielle, scientifique, artistique, politique ou religieuse risque de voir son développement stoppé par la famine. Ce fait fondamental, l'histoire

du développement industriel de l'Europe est là pour nous le prouver et, plus près de nous, les difficultés des pays en voie de développement le mettent à nouveau en pleine lumière. Un pays peut évidemment se développer en s'appuyant sur le surplus d'un autre pays. Mais ceci ne fait que déplacer le problème. Il faut finalement qu'il y ait un surplus à l'échelle mondiale. L'équilibre alimentaire précaire dans lequel nous nous trouvons actuellement à ce niveau mondial permet de douter de l'existence d'un tel surplus. Cette importance fondamentale de l'agriculture, notre société l'a oubliée, allant même parfois jusqu'à afficher un certain mépris vis-à-vis des agriculteurs.

## L'agriculture exploitée

Mais, nous dira-t-on, nous sommes au vingtième siècle et l'agriculture n'est plus la base de notre société. On pourrait même dire que sans la société, l'agriculture n'existe pas. Elle ne peut, en effet, fonctionner sans les engrais, les machines, les aliments du bétail, les services de crédit, de recherche, de vétérinaires, etc... qui lui sont fournis par la société. Agriculture et société dépendent l'une de l'autre, l'agriculture fournissant les denrées alimentaires et la société les marchés et les moyens de production. C'est également la société qui finance la recherche agronomique, la formation et l'information des agriculteurs. Les agriculteurs ne devraient-ils pas être reconnaissants envers la société pour tous les bienfaits qu'elle leur accorde? Leur malaise ne prend-il pas des allures paradoxales?

C'est un fait que l'agriculture repose davantage aujourd'hui sur la technologie que sur les facultés productives du sol. Les investissements des compagnies et, parfois, des gouvernements dans la technologie agricole et dans sa diffusion apparaissent, à l'examen, hautement profitables. Mais la question est: "profitables pour qui?" La réponse est: "profitables surtout pour l'ensemble de la société et très peu pour les agriculteurs." Nous nuancerons plus loin, car il faut nuancer. Quant à justifier pleinement notre prise de position, nous ne pouvons le faire ici. Nous ferons seulement remarquer que, dans le petit monde des économistes, c'est une position soutenue aussi bien par les libéraux que par des marxistes.

Notre agriculture, comme celle d'autres pays où ont lieu des manifestations, est encore une agriculture essentiellement familiale et artisanale. Elle est constituée de milliers de centres de décision autonomes. Aucun de ces centres de décision n'a la possibilité ni d'influencer les prix, ni de maîtriser le volume global de la production de l'ensemble des centres de décision. En raison même de l'évolution économique de la société, les agriculteurs ont intérêt à accroître leur productivité en faisant appel à de nouvelles techniques. Mais ils ne peuvent conserver sous forme de profit accru les fruits de leurs innovations, car ceux-ci sont inlassablement transférés aux consommateurs sous forme de prix plus bas ou de prix qui augmentent moins vite que les autres. Ce transfert de valeur au profit du reste de la société peut être vu comme une forme d'exploitation.

On nous objectera qu'il n'y a rien de spécifiquement agricole dans ce processus de socialisation du progrès. Ainsi, en 1974, on peut acheter un poste de télévision en noir et blanc à peu près pour le même prix qu'il y a dix ans, alors que l'ensemble des prix est fortement à la hausse. Ceci prouve que les progrès techniques dans la fabrication des postes de télévision ont bénéficié aux consommateurs. Le progrès technique est devenu un progrès économique, il a été socialisé, tout comme le progrès dans la fabrication des poulets, des oeufs ou d'autres produits agricoles, a été, lui aussi, socialisé.

Pourtant, il y a une différence essentielle entre ce qui se passe dans l'a-

griculture et ce qui se passe dans d'autres secteurs de l'économie. Les fabricants de postes de télévision, contrairement aux producteurs agricoles, maîtrisent leur volume de ventes et donc leurs prix, de sorte qu'ils peuvent conserver plus longtemps les profits qu'ils retirent des innovations dans leur production. On peut même en donner un exemple dans une industrie proche de l'agriculture, l'industrie des engrais. Après la guerre, l'industrie américaine fit d'importants progrès dans la fabrication des fertilisants mais les producteurs, réunis en cartel, conservèrent pour eux les bénéfices résultant de l'abaissement des coûts de production. C'est seulement lorsque le cartel fut brisé par la loi anti-trust que le prix des engrais baissa et que les agriculteurs en bénéficièrent.

Depuis un quart de siècle, l'agriculture québécoise, comme d'autres agricultures de pays industrialisés, est entrée dans une phase d'application des progrès de la technologie. Et depuis un quart de siècle, le processus de socialisation de ces progrès est à l'oeuvre, avec il est vrai une intensité variable selon les produits. Insensiblement, une grande partie des bénéfices de cette évolution a été transférée au reste de la société. Pour cette raison et pour bien d'autres que nous ne pouvons aborder, la rémunération moyenne par agriculteur est plus faible que dans le reste de la société. On peut penser que cette situation est rendue nécessaire par la croissance économique et qu'elle reflète surtout la présence d'un excès d'agriculteurs, mais on est bien obligé d'admettre qu'elle donne au malaise agricole un fondement objectif.

Nous ne voulons pas dire qu'aucun agriculteur ne bénéficie des progrès de la technologie et nous reconnaissons qu'il y a des riches et des pauvres parmi les agriculteurs comme parmi les autres groupes de la société. Nous insistons seulement sur le fait que l'agriculture est organisée collectivement de manière à fournir à la société les aliments dont elle a besoin au prix le plus bas. Il est hautement probable que si ce type d'organisation disparaissait et était remplacé par celui qui domine certains secteurs de l'économie, les prix à la ferme seraient plus élevés. Encore une fois, nous ne sommes pas les seuls à soutenir ce point de vue, qui est vulgarisé par les américains eux-mêmes.

On comprend que les agriculteurs essaient inlassablement d'élaborer une stratégie qui mettrait en échec le mécanisme auquel nous avons fait allusion. Certains y réussissent, comme les grands céréaliers du bassin parisien en France, grâce à leur influence auprès des pouvoirs publics. Au Québec, on pourrait argumenter que les producteurs de lait nature ont réussi à freiner le mécanisme, au prix d'une discipline collective assez stricte et du remplacement du système concurrentiel de détermination des prix par un système centralisé, sous la houlette de la Régie des marchés agricoles. Avant d'examiner la stratégie des agriculteurs québécois, il nous reste à exposer une troisième raison du malaise agricole.

## L'agriculture coïncée

La pénurie alimentaire mondiale et l'inflation ont depuis trois ans considérablement modifié la situation de l'agriculture. En 1974, les prix du blé sont trois fois plus élevés qu'il y a deux ans (ils n'avaient guère changé depuis 1960); les prix des autres céréales ont suivi. Cette hausse fait évidemment l'affaire des producteurs de céréales; on ne peut en dire autant des éleveurs. Or, l'agriculture québécoise est une agriculture d'élevage, basée sur l'utilisation massive d'aliments du bétail préparés à partir de céréales. D'autres part, l'inflation pousse à la hausse le prix des autres moyens de production: carburant, engrais, machines, etc... À nouveau, la manière dont l'agriculture est organisée — un grand nombre d'unités de production sans pou-

voir individuel de négociation vis-à-vis des acheteurs de produits agricoles ou des vendeurs de moyens de production — place ce secteur dans une situation particulièrement difficile. Jusqu'il y a peu, il ne pouvait, comme les fabricants d'automobiles par exemple, transmettre aux consommateurs les hausses de coût de production résultant de l'inflation. Les agriculteurs sont mieux armés là où fonctionnent des offices de commercialisation, mais ces institutions sont critiquées par les consommateurs. Il faut aussi noter que l'inflation est considérablement plus ressentie par les agriculteurs qu'il y a vingt ans. En effet, l'introduction d'une technologie nouvelle a eu pour conséquence un fort grossissement des achats de moyens de production au reste de l'économie et donc une plus grande vulnérabilité aux hausses de prix. De plus, les agriculteurs ont adopté un mode de vie urbain qui exige un pouvoir d'achat également beaucoup plus important qu'autrefois. Encore une fois, il s'agit d'un phénomène global et non d'un problème particulier à certaines productions, bien que chaque production soit touchée différemment.

La méconnaissance de leur rôle dans la société, l'écrémage incessant des fruits d'un progrès auquel ils ont droit en partie puisqu'ils en sont les agents, l'incapacité de se protéger contre l'inflation au même titre que d'autres groupes de la société nous paraissent autant de raisons fondamentales du malaise des agriculteurs. Elles ne sont pas particulières au Québec, et c'est bien pourquoi il n'y a pas qu'au Québec que les agriculteurs manifestent.

## Que faire?

Poser le diagnostic, c'est indiquer la voie d'une solution. Elle passe par une revalorisation du statut d'agriculteur, par une plus grande participation au progrès économique et par une protection plus efficace contre l'inflation.

Mais il faut demeurer réaliste et modeste. La situation que nous avons décrite est liée au fonctionnement et à la structure de l'économie nord-américaine et de l'économie européenne. Ce n'est pas le Québec qui changera cela. D'autre part avant d'élaborer de grandes politiques, il y a des choses très concrètes à faire. Revaloriser le statut de l'agriculteur, c'est, par exemple, l'aider à prendre de bonnes décisions au lieu de le traiter comme un enfant et de le pousser dans des orientations discutables. On pourrait peut-être s'inspirer davantage de l'exemple de la Coopérative Fédérée, qui, sans détourner a priori ses membres de la production de boeuf, ne les y encourage qu'avec infiniment de précaution.

Cette question d'orientation et de décisions concrètes à prendre, l'UPA ne la place pas parmi ses priorités. On trouve au premier rang de ses revendications l'indexation des prix à la ferme au coût de production. À la lumière de ce qui précède, cette stratégie est facile à comprendre. Si les prix à la ferme s'ajustent automatiquement au prix des moyens de production, la protection contre l'inflation est évidemment parfaitement assurée. Mais il y a plus. Indexer les prix au coût de production, c'est, tout aussi automatiquement, bloquer le mécanisme de socialisation du progrès dont, avouons-nous soutenu, les agriculteurs ont le droit de se plaindre. Mais l'UPA va encore plus loin, et, à mon avis, trop loin. Car demander que le prix à la ferme comprenne une rémunération de la gestion et du capital, c'est demander à l'État de prendre en charge les risques que l'agriculteur assume en tant qu'entrepreneur. L'État, à mon sens, n'accepterait une telle demande qu'en exigeant en retour, de la part des agriculteurs, la cession d'une partie de leur pouvoir de décision.

Il reste que l'indexation est une formule intéressante, dont les possibilités d'application mériteraient d'être étudiées davantage. Elle est d'ailleurs déjà entrée dans les faits en ce qui concerne le lait nature dans certaines provinces. Mais ce n'est pas la panacée pour le malaise agricole.

# L'Office des oeufs doit être blâmé mais non pas aboli

Un comité spécial des Communes impute à l'Office canadien de commercialisation des oeufs la première responsabilité pour la destruction massive de 28 millions d'oeufs cette année au Canada.

En épongeant les surplus d'oeufs produits par des aviculteurs qui ne respectaient pas les contingents qui leur étaient imposés, l'OCCO n'a fait qu'encourager ceux-ci à produire toujours davantage.

D'autre part, en demandant un prix souvent trop élevé pour les oeufs enroulés qu'il aurait pu écoulés, notamment aux décoquilleurs, l'Office toléra des inventaires trop volumineux et il s'ensuivit une avarie considérable: 28 millions d'oeufs impropres à la consommation furent détruits.

Telles sont quelques-unes des constatations de ce comité, appelé à enquêter à l'automne lorsqu'on découvrit toute l'ampleur de la situation au Canada.

Le comité, à la décharge de l'Office, reconnaît cependant que "toutes les provinces n'ont pas respecté leurs contingents, conformément à l'accord fédéral-provincial conclu entre elles", de sorte qu'il était extrêmement difficile pour lui de se décharger convenablement de ses responsabilités.

En outre, l'Office ne pouvait exercer des oeufs, de sorte que ses efforts pour régulariser le marché se trouvaient parfois compromis.

Mais le rapport, divulgué hier à Ottawa, qui comporte plus de quatre douzaines de recommandations, compte aussi ses dissidents. Les quatre représentants conservateurs du comité spécial soutiennent dans un document distinct que le ministre de l'Agriculture, M. Whelan, doit le premier porter le blâme pour la destruction des oeufs à l'été et à l'automne.

Le ministre le reconnaît lui-même, en faisant observer toutefois que son ministère ne possédait aucun contrôle direct sur les opérations de l'Office, dont le rapport signale qu'elles furent conduites dans la "négligence", et avec le recours à des procédures administratives qui échappaient, elles, au contrôle des vérificateurs.

Dans un troisième document, l'ancien ministre de la Consommation, M. Herb Gray, s'en prend lui aussi à quelques-unes des recommandations du comité spécial, celle notamment qui

suggère d'ajouter deux représentants du gouvernement fédéral au conseil de direction, lequel compte aujourd'hui dix personnes, toutes représentant les gouvernements provinciaux.

M. Gray soutient que l'Office devrait compter aussi des représentants des consommateurs. Dans l'esprit du Discours du Trône, a-t-il fait observer, ces agences de commercialisation avaient pour but non seulement de garantir les producteurs de la vente, mais de préserver aussi les consommateurs de prix trop élevés.

Avant de divulguer son rapport, le comité avait interrogé 53 témoins. Il estime qu'on devrait en interroger d'autres, notamment les vérificateurs de l'Office, et les trois directeurs provinciaux qui dirigèrent l'organisme national entre juin et novembre, après qu'on eut découvert l'ampleur de la catastrophe. Cette question sera d'ailleurs déferée au comité parlementaire sur l'Agriculture, qui avisera.

En gros, le comité spécial recommande des mesures pour accroître le contrôle du gouvernement fédéral sur l'OCCO, reconnaître à celui-ci des pouvoirs plus étendus, pour faire respecter les contingents, comme par exemple des amendes aux producteurs délictueux, donner plus de cohésion aux multiples organismes engagés dans le processus de commercialisation, et assurer une définition d'une politique permanente sur les importations et les exportations d'oeufs au Canada.

Les principales recommandations: En plus de la nomination de deux représentants du gouvernement fédéral au sein de l'OCCO et de la nomination de l'un d'eux à la présidence de l'organisme, le comité recommande plusieurs changements qui visent, finalement, à renforcer les organismes nationaux impliqués dans la commercialisation des oeufs, et à créer des mécanismes susceptibles d'être mis en marche lors de frictions et de difficultés entre les signataires du plan de commercialisation.

Ainsi, par exemple, le comité recommande que "les autorités provinciales chargent l'OCCO d'assurer l'application des règlements en matière de contingentement" de la production. Jusqu'ici chaque province devait assumer cette responsabilité.

D'autre part, le comité spécial préconise l'adoption d'une méthode uniforme de comptabilisation des coûts de production à travers le Canada.



Par le passé, chaque régie provinciale de mise en marché adoptait sa propre méthode. C'est à partir de ce calcul des coûts de production, que sont fixés les prix, et ils varient d'une province à l'autre.

Enfin, le comité spécial recommande une politique fédérale systématique en matière d'importation et d'exportation des oeufs, pour que l'OCCO puisse en "tenir compte dans ses décisions touchant la gestion des approvisionnements".

- l'établissement d'une politique de codage et de timbrage qui aurait l'avantage d'identifier les oeufs frais, de différencier les oeufs domestiques des importés, et d'empêcher les oeufs de casse de revenir sur le marché de la consommation;

- un système de paiement initial et final aux producteurs, similaire à celui adopté pour le blé;

- un accord fédéral-provincial où 50% des frais de retrait des oeufs de contingentement des producteurs, seraient partagés également par les deux niveaux de gouvernement;

- et, enfin, l'accroissement de la capacité de transformation des oeufs, au besoin par l'OCCO lui-même, non seulement pour assurer plus de concurrence, mais aussi pour fournir des oeufs transformés à la Banque ali-

mentaire mondiale "dans le cadre des engagements pris par le Canada envers les affamés du monde."

Pour accroître ses débouchés pour les surplus, l'OCCO, estime le comité, devrait également instituer une troisième catégorie de qualité, à mi-chemin des catégories actuelles A et des oeufs de décoquillage, et qu'on vendrait à moitié prix.

En outre, l'Office devrait réglementer tous les producteurs propriétaires de 100 poules ou davantage. Le minimum actuel est 500. Présentement, sur environ 15.000 producteurs au Canada, à peine 4.600 tombent sous l'empire de l'Office.

Enfin, recommandation qui ne manque pas d'à-propos dans cette histoire d'oeufs pourris, le comité recommande à l'Office de mettre au point des techniques de rotation plus sûres pour les stocks entreposés, pour conserver les oeufs toujours frais. Au cours de l'enquête, on a constaté en effet que les oeufs entreposés les premiers dans les frigorifiques, étaient écoulés les derniers, parce qu'ils étaient plus difficilement accessibles aux manutentionnaires.

Mais dans tout ce rapport, aucun vote de félicitations aux pauvres pondueuses, qui ont bien fait tout leur possible.

## Bibliothèque — Voyageuse pour enfants

Un apport instructif et divertissant pour enfants de 5 à 17 ans: de la lecture à domicile grâce à notre Service de Caisses-Voyageuses.

Il nous fait plaisir de vous donner les renseignements suivants: l'abonnement est de \$10.00 par famille; vous avez droit à deux caisses de livres par année échangeables à tous les six mois. Chaque caisse peut contenir 30, 40 ou 50 volumes selon vos besoins.

Les frais de transport aller-retour sont payés par nous. Les personnes qui s'occupent de la distribution de nos livres s'en tiennent responsables et doivent voir au remboursement des volumes perdus ou déchirés.

Nous mettons à votre service des livres de: physique, botanique, etc., des albums, des romans d'aventure, des biographies, des contes de fée, des romans, les collections Ségur, Bernage, Verne, Marabout jr, Bibliothèque Verte, Rose, Idéal-Bibl., Rouge et Or Souveraine ou Dauphine.

S.V.P. nous indiquer par quel moyen de transport nous pouvons expédier ces livres, express ou camion.

Bon d'abonnement pour un an à

LA BIBLIOTHÈQUE DES CAISSES-VOYAGEUSES,  
1295, rue Villieray,  
H2R 1J9

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Comté \_\_\_\_\_ Province de Québec

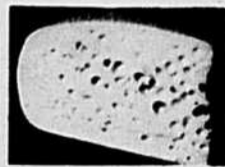
Nombre de filles \_\_\_\_\_ Degré scolaire \_\_\_\_\_

Âge \_\_\_\_\_

Nombre de garçons \_\_\_\_\_ Degré scolaire \_\_\_\_\_

Âge \_\_\_\_\_

S.V.P. faire chèque ou mandat au nom de: La Bibliothèque des Caisses-Voyageuses.



## Nouveau fromage gruyère fabriqué au Québec même

Un nouveau fromage, appelé Gruyère du Québec, en est encore au stade expérimental, mais il devrait faire son apparition bientôt sur le marché. C'est une réalisation de Cresala, le centre de recherches en sciences appliquées à l'alimentation de l'université du Québec à Montréal.

Cette création d'un type de fromage québécois se fait dans le cadre d'un projet global du centre qui vise à fabriquer ici toutes sortes de fromages qui nous viennent actuellement de l'étranger.

Cette orientation permettra d'utiliser nos produits laitiers pour fabriquer d'autres fromages que le Cheddar, dont le marché a subi un dur coup par suite de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen, les nouvelles barrières tarifaires diminuant considérablement les ventes de ce fromage canadien.

Les imitations de certains des fromages les plus connus abondent. Le Gruyère suisse, le Parmesan italien, le Gouda hollandais, le Camembert français, par exemple, ont eu des copies sous tous les climats. Mais ces copies ne sont jamais exactement semblables à l'original.

Trop de facteurs influencent le produit fini pour qu'il soit en tout point conforme à son modèle: la nature du pâturage, le climat, le sol, les techniques de fabrication, les soins donnés à la gestation du fromage avant qu'il ne soit prêt à être mis sur le marché, etc.

Le Gruyère du Québec a donc la pâte et les trous qui caractérisent son frère né dans les montagnes de la Suisse, mais il a aussi quelques particularités nordiques d'un cousin scandinave, le Jarlsberg.

Si l'on en croit un reportage de Françoise Kayler, dans *La Presse*, ce nouveau fromage est le fruit de quelques années de science de Cresala, qui ont provoqué sa naissance, qui ont étudié et surveillé sa croissance dans leurs laboratoires et ont suivi à la loupe toute son évolution.

Le Centre de recherches en sciences appliquées à l'alimentation de l'université du Québec à Montréal a également mis au point une nouvelle technique d'élevage de la truie, un vermouth au cidre et une fine à l'érable, pour ne pas mentionner toutes ses autres réalisations.

# ANNONCES CLASSÉES

**COÛT DE L'INSERTION: 15 cents le mot. Prix minimum \$3.00. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 95 cents la ligne apate. CASE: 50 cents.**  
**RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.**  
**DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:**

**LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS**  
**515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2**  
**Tél.: (514) 288-6141.**

**AGRICULTEURS** gratuit... 2 jeux aiguisés gratuitement avec toutes réparations de tondeuse à vaches. Aiguisage garanti à l'huile, 75 jeux, vente de lames neuves, réparations de tondeuses électriques Stewart, travail garanti, retour 48 heures, adressez LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, casier Postal 24 Sorel Québec.

**MESSIEURS** à notre usine, faisons un aiguisage parfait clippers d'animaux, Barbiers, \$1.50 set, réparons correctement votre tondeuse électrique Clipmaster Stewart si nécessaire, ouvrage garanti, retour rapide, adressez L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Cité Yamaska, Qué. J0G 1J0.

**MESSIEURS**, confiez-nous vos lames de "clippers" aiguisage fait sur meule à diamant, garanti pour 25 à 35 bêtes \$1.50 le "set". 1 MILE BOLDUC, 831 St-Georges, Trois-Rivières, G9A 2L2.

**AIGUISAGE** et réparation de clippers d'animaux, aiguisage \$1.50 le jeu, coupe et roulette, hacher viande, vendons lame, tondeuse neuve et seconde main, ouvrage garanti. L'OPHILE LACASSE, St-Gervais, Bellechasse.

**AIGUISAGE** lames clippers vaches, moutons, huile 1.00 le jeu, ouvrage garanti retour 24 heures, garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince, Sorel.

**CONFIEZ-NOUS** aiguisage lames clippers vaches, moutons huile, \$1.00 garanti tondre votre troupeau, ouvrage garanti, retour 24 heures. USINE D'AIGUISAGE SOREL, 232 Prince, Sorel.

**LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT**  
 Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Echanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:  
**LOUIS PINSKY**  
 54 CÔTE SUD,  
 STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE  
 Tél.: (514) 435-0220.  
**LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES**

Saviez-vous qu'une vache Avyrshire de 5 ans Sun-E-Hill Betty's Gloria a produit 26,231 lb de lait, 1,231 lb de gras, test moyen de 4.70% chez Ls Philippe Dubeau, St-Félix-de-Valois.

Saviez-vous que la vache Sun-E-Hill Betty's Dolly a produit à l'âge de 4 ans 24,020 lb de lait, 1,045 lb de gras, test moyen de 4.54% pour Michel Villeneuve, Ste-Croix, Lac St-Jean.

Saviez-vous que la vache Silver Maple Bernie a produit à l'âge de 4 ans 26,395 lb de lait, 1,001 lb de gras test moyen de 3.77% pour Archie Roy, Howick, Qué.

Plusieurs autres vaches Avyrshires du Québec ont produit plus de 20,000 lb de lait en une lactation.  
 Commencez immédiatement à élever des animaux de race Avyrshire pur-sang.  
 Pour informations:

**SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC**  
 a/s Gérard Drouin, Sec. Prop.  
 14 Ave des Bouleaux  
 Victoriaville, Qué.  
 (819) 758-8948

À VENDRE, vaches fraîche vélées et devant véler bientôt, aussi 4 gros chevaux à prix réduit. A. GUERTIN, Verchères, (514) 583-3597.

À VENDRE jeunes taures Holstein croisées et pur sang de 12 à 18 mois prêtes à être saillies. S'adresser: CLAUDE PROULX, St-Barnabé-Nord. Tél.: (819) 264-5311.

**VERRATS** Yorkshire indice de 110 à 124. Prix d'aubaine. Aussi quelques truies pur-sang Yorkshire. HENRI MOREAU, St-Agapit (Lotbinière) (418) 888-4321.

**ANIMAUX MORTS**  
 Achetez animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, Rang Fleury, St-Jude, Cité St-Hyacinthe. Tél.: 792-3834.

**À VENDRE DIVERS**  
**POMMES** à vendre, 12 lb, 1169 Petite Caroline à Rougemont. Tél.: 469-2603.

**BOIS** de construction à vendre 8 x 8 carré à 12 x 12 carré, 18 à 24 pieds, long, épinette et pins rouge. Pin en 2 et 1 po. Tél.: 753-3016.

**QUOTA** de poulets à griller à vendre, quota de gros poulets et quota de poulet mélé pour un total de 42,300 pi. avec ou sans poulailler. Tél.: (514) 797-3337.

**600 BALLES** de paille de blé à St-Césaire de Rouville (514) 469-2002.

**QUOTA** de lait nature, classe 1.200 lb par jour à 1/2 lb. LUC FORGET, Terrebonne, Cité Terrebonne, 477-9467.

**DODGE 71**, camionnette (Aventurier) V8, 318, automatique, excellente mécanique et peinture, sans rouille, peu de mileage, matin et soir de 7 à 9, (514) 721-4745.

**HOMME** marié avec expérience recherche travail permanent sur ferme laitière, animaux de boucherie ou porcherie. Références, libre immédiatement. Appelez à (819) 285-2302.

**LAINES** à tricoter: Oton; domestique; laine à tapis; Poly-ou. Color à tisser; lisières de Jersey; couleur assortie, échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

**FIL À TISSER "Wabasso"** 2/8 lisières de Jersey pale et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

**ASSOCIÉ**, 2 couples avec expérience désirent participer au plan financier et du travail avec producteur agricole déjà établi et ayant projet d'expansion. Faire parvenir détails à La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal. (Case 73).

**OUVRIERS** agricoles demandés. Cherchez-vous un emploi? Si vous avez des connaissances agricoles et possédez des aptitudes, pour les travaux de ferme, adressez-vous à: MAIN D'OEUVRE AGRICOLE DU QUÉBEC, 100, Place Charles Lemoine, Édifice du Métro, Suite 278, Longueuil J4K 2T4. Tél.: 873-2648.

**HOMME** demandé avec expérience pour ferme laitière \$150.00 par semaine, maison fournie (514) 245-7043.

**RÉSERVOIRS EN VRAC**  
 Réservoirs en vrac très peu usagés et remis à neuf, de toutes grandeurs et de toutes marques avec garantie et livraison partout au Québec. S'adresser à: MARIUS HENAULT, 3750 Notre-Dame-de-Lourdes, Joliette. Tél.: (514) 759-2300.

**RÉSERVOIRS EN VRAC**  
 Distributeur. Vente, échange, installation. De Laval, Dari Kool, Milk Keeper, Zero, W.C. Wood, 200 à 650 gallons. Livraison partout. Ferme ou téléphoner à: FERNAND LEFÈVRE, Cap Santé, Cité Portneuf. Tél.: (418) 285-0199.

**MACHINERIE** agricole usagée pour tous vos besoins, à vendre. S'adresser à: GILLES BEAUDRY, Box 1989, Hwy 17 ouest, Sturgeon Falls, Ont. (705) 753-0211.

**RÉSERVOIR** en vrac, vente et échange avec garantie et installation au Québec. S'adresser à: CLAUDE AMESSE (514) 371-3125 et Ontario, RAOUL SAUVE (613) 674-5545.

**COMBINÉ** à patates Dathman 2 rangs, très bonne condition, 2 wagons avec boîte Dathman 16 pi., capacité 10 tonnes chacune, 1 dégermeuse à patates automatique, 1 tracteur John Deere 2120, avec sardeleur 2 rangs, charrue 4 rates, déclencheur semi-porté, 1 peigne pour déterrer les patates, 1 herse à ressorts 12 pi. servi 1 an. LUCIEN LAPLANTE, St-Michel (Napierville) (514) 454-9885.

**DÉCHARGEUR** de silo Patz avec moteur 3 forces comme neuf bon pour 14' et 16' de diamètre, GEORGE HASENBERGER, 484 ruiseau St-Louis-ouest, Marieville, P.Qué. Tél.: (514) 466-3386.

**AUBAINE D'HIVER**  
 1 semi-pipeline Raph usagé en bon ordre \$600. 1 videur de silo Beatty usagé sans moteur pour silo de 16 pi., \$500. 1 videur de silo Beatty neuf avec moteur pour silo de 20 pi. à \$1,300. 1 convoyeur à foin La-joie de 80 pi. avec moteur 1/2 de force en bon état, 1 tracteur Ford, moteur 800 diesel \$1,250. Plusieurs soufflées à neige neuves, moulanges New-Holland neuves et usagées.

**MACHINERIE SIMARD INC.**  
 Tracteur Case, David Brown, New-Holland et Patz, R.R. 4, Drummondville, P.Q. Tél.: (819) 472-2507, 472-3224  
 Nous livrons partout dans le Québec

**MOULANGE** mixeur Massey-Ferguson no 15. Tél.: (514) 373-6638.

**POULIE** sur PTO et pelle John Deere no 46 double action pour tracteur 3010-3020-4010 avec supports, bucket fumier, terre, neige. NORMAND DENEALTE, Tél.: (514) 246-3352.

**COMBINÉ** à patates Dathman un rang, toute équipée, parfaite condition, 1 an d'usage. Tél.: (418) 828-9335.

À VENDRE un réservoir en vrac atmosphérique à bande glace John Wood, capacité 2720 lb. S'adresser à RICHARD ARCHAMBAULT, L'Assomption, 589-4606.

**BATTEUSE** Ford 630 maïs-grain, excellente condition. Tél.: (soir) (518) 467-4115.

**1 ROULEUSE** à grain Forano avec moteur approprié: 1 moulange à marteau avec moteur de 40 C.V. incluant transformateur et disjoncteur automatique; 1 mélasseuse avec moteur de 7.5 C.V.; 1 malaxeur à mouleuse avec moteur de 5 C.V.; moteurs d'élevette: 1 de 3 C.V., 1 de 1/2 C.V.; 1 réservoir à mélasse d'environ 1500 gallons. Tous les moteurs sont de 550 V., 3 phases à l'épreuve de la poussière et des coups. Moteurs industriels faits en Angleterre par E.R. & F. Turner Limited. Boîtes d'interrupteurs et conduits pour fils inclus. Préférez un vendeur équipement complet mais prendra en considération toutes offres raisonnables pour moteurs électriques et interrupteurs séparément. Pour information, tél.: (418) 844-3049 ou (819) 828-2086.

**2 MAISONS** de campagne à vendre situées 4 milles de Plessisville, chemin asphalté, prix à discuter. BENOIT TARDIF, R.R. 1, Plessisville, (Mécanique) G6L 2Y2 (819) 362-2665.

**DÉSIRE** louer maison de campagne en dedans de 40 milles de Montréal. Tél.: (514) 323-4429 ou (514) 769-3776.

**NOUS** achetons gomme de pin et gomme de sapin en gallon. Communiquer avec DESJARDINS HERBORISTE 3303 Ste-Catherine est, Montréal H1W 2C5. Tél.: 523-4860.

**ACHETONS** lapins vivants de 5 à 7 lb, quantité minimum 50 lapins. Ramassons jusqu'à 150 milles de St-Polycarpe, abat-toir et ranch de sélection cunicole St-Polycarpe, Cité Soulange. Tél.: (514) 265-3466.

**ACHÈTERAIS** batteuse remorquée et actionnée par le tracteur, préférence International no 82 ou 80 comme neuve. DORIS LADOUCEUR, Mirabel, Cité Deux-Montagnes (514) 258-3188.

**ACHÈTERAIS** génisses Blonde Aquitaine, GILLES BROUILLARD, St-Aimé. Tél.: 788-2447.

**FOIN DEMANDÉ**  
 Désire acheter foin de bonne qualité, région Sherrington et Hemmingford. Tél.: (514) 626-3488, (514) 247-2612.

**POUSSINS POULETTES**  
**POUSSINS** d'un jour pour la ponte (blanc ou rouge) et pour la chair. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL (PONT-VIAU), 25 Boul. des Laurentides, Laval, Qué. Tél.: (514) 669-3656.

**POULETTES** prêtes à pondre et en ponte, poussin d'un jour et démarré, faisans, cannetons, oisons, chapons White Rock de 3 semaines. Catalogue gratuit illustré. TWEDDLE CHICKS, Fergus, Ontario.

**PATATES** de semences à vendre, variété Cobbler et Kenbec, grosseur ovale, prix \$0.03 la lb. ROSAIRE BÉDARD, 214 ch. Ste-Dominique, St-Hyacinthe. (514) 773-6412.

**SILOS**  
**SILLO ACIER GALVANISÉ**  
**SILLO ACIER INOXYDABLE**  
**SILVER SHIELD**

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondulées. Silo séchoir ROTO-FLO 2,400 lb/hr. Éleveur à godets. Convoyeur, à vis. Crible - balance - séchoir à foin. Équipement de meunerie.

**Service d'un Ingénieur Agronome.**  
**ODILON LEBRUN & FILS INC.**  
 Distributeurs  
 Tél.: (819) 227-4908, 2 Ste-Julie Maskinongé, P.Q.

**VENDEURS AUTORISÉS**  
 Claude Aganier Lécé Ste-Martine, Qué  
 Maheuc & Frère Lécé Victoriaville  
 Léo Gauthier St-Telephore  
 S.C.A. Ste-Rosalie Ste-Rosalie  
 Mailloux Equipement Lécé Normandin  
 Richard Piché Cap Santé  
 Les Equipements AC Ste-Théodose  
 Lefort & Fils Lécé Ville-Marie  
 Yvon Lavoie Bourget, Ont.  
 Crest Hardware Ormstown, Qué.  
 Guillet & Robert Iberville  
 Gérard Faucher Ste-Marie Beauce  
 Centre Agricole Eng Nicolet  
 Charles Lafond St-Célestin  
 Vendeur demandé pour territoire libre

**SILOS**  
**BÉTON ARMÉ COULÉS**  
**16' - 18' - 20' - 24' diam. int.**  
 "Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vy"  
**Vide - Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.**  
**SILOS BEAUDRY INC.**  
**ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0**  
**Tél.: (514) 584-3248**

**TERRES À VENDRE**  
**TRES** belle ferme à vendre avec ou sans rouland, 2 maisons neuves, grange, étable, comble français, loge 135 bêtes, 80 attaché, silo 17' x 50 de hauteur, garage de réparation avec outillage, salle de traite mécanisée, quota de lait de transformation, 750,000 lb, 600 acres de terre à culture, cause de vente: retraité, pas de relève. La Terre de Chez Nous, 515 avenue Viger, Montréal, (case 72).

**ST-DOMINIQUE:** 80 arpents, 2 porcheries, 550 porcs. Porcherie ultra-moderne 1973. Revenu hebdomadaire fixe. Vite. M.L.S. Louise Brouillette, 861-4470 ou 774-9141. IMMEUBLES WEST-GATE COURTIERES.

**ST-HYACINTHE:** ferme en culture 123 arpents. Près de la Trans-Canadienne. Très bon investissement. M.L.S. Jacqueline Dupal, 774-9141, 861-4470. IMMEUBLES WESTGATE COURTIERES.

**FERME** 360 arpents avec sucrerie de 1200 vaisseaux, maison de 5 ans, 2 petits laes, un grand cours d'eau, avec animaux et rouland. J. DESLAURIERS, R.R. 2, Malboeuf, Valcourt, P.Q. Tél.: (514) 532-3215.

**ST-CÉSaire**, route 1, 3 fermes adjacentes totalisant 250 arpents, 2 avec cours d'eau. Quota lait nature, avec ou sans animaux ou rouland. LAURENT BRODEUR, 469-2583.

**FERME** à vendre 140 arpents en culture, bâtisse, étable, bonne maison avec ou sans rouland et animaux. RAOUL LECLERC, St-Vallier, Cité Shefford. Tél.: (514) 793-2779.

**FERME** nue avec maison et bâtiments très propre, 172 arpents, bonne culture près Trans-Canadienne St-Hyacinthe. MANN & EMOND Courtiers, G. Chapdelaine 773-8311 G. Chasse 773-1134.

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**TERRES DEMANDÉES**  
**ACHÈTERAIS**, partie de terre pour chalet (40,000 pi. car.), maximum 50 milles de Montréal. Ferme à 958 boul. St-Joseph est, Montréal, H2J 1K8.

**ACHÈTERAIS TERRES:** 30 arpents et plus bâtie, maison pierre, donner tous détails à C.P. 122, St-Bruno, Cité Chambly, Pas d'Agents.

**PARTICULIER** achèterait terre boisée si possible, distance 60 milles Montréal, indiquer le prix. Ferme M. CHABOT, 4349 Chapleau, apt. 2, Montréal.

**ATTENTION**  
 Nous serons fermés durant le temps des Fêtes.  
**OUVERTURE DE L'ENCAN**  
 Mardi le 7 janvier 1975  
 Et nous vous invitons à revenir. Sincère remerciement à toute la clientèle.  
**LES ENCANS D'ANIMAUX DE LÉVIS INC.**  
 913 Kennedy  
 Pintendre  
 Cité Lévis  
 Tél.: 837-7124.

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**ON DEMANDE** à acheter une ferme avec production laitière, située dans la région du bas du fleuve. RAYMOND COUL-LARD, Ste-Luce-sur-Mer, Cité Rimouski. Tél.: 739-4014.

Recherchons fermes 75 acres et plus avec ou sans rouland, dans un rayon de 60 milles de Montréal.  
**CLAUDE DUBREUIL**  
**IMMEUBLES WINZEN**  
 800 ouest Dorchester, Montréal  
 Appelez à nos frais (514) 879-1100  
 Succursales: Toronto, Suède, Allemagne, France, Italie.

**ENCANS PUBLICS**  
**ATTENTION!**  
**ATTENTION!**  
 Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et rouland en 1974, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

**GEO.-ÉTIENNE LEBLANC**  
 ENCANTEUR LICENCIÉ  
 ST-BARNABÉ-SUD,  
 Cité St-Hyacinthe,  
 Tél.: 792-3595

**JE SUIS** acheteur de troupeaux et de rouland de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: LEO DASTOUS, Encanteur licencié bilingue, LAURIERVILLE, Cité MÉGANTIC, Tél.: (819) 365-4419. Propriétaire de l'industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIERVILLE.

**ATTENTION**  
**CULTIVATEURS!**  
 Je suis toujours "ACHÈTEUR" de terres avec rouland de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiements argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, Cité MÉGANTIC, Tél.: (418) 453-2681.

**J'OFFRE** mes services pour tout genre d'encans, particulièrement aux cultivateurs. Aussi achat de terres, roulands, commerces, coupes de bois partout au Québec. ALAIN DEBOIS, encanteur licencié, 120 rue Prévoist, Ste-Claire, Dorchester. (418) 883-3653.

**ATTENTION**  
 Nous serons fermés durant le temps des Fêtes.  
**OUVERTURE DE L'ENCAN**  
 Mardi le 7 janvier 1975  
 Et nous vous invitons à revenir. Sincère remerciement à toute la clientèle.  
**LES ENCANS D'ANIMAUX DE LÉVIS INC.**  
 913 Kennedy  
 Pintendre  
 Cité Lévis  
 Tél.: 837-7124.

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

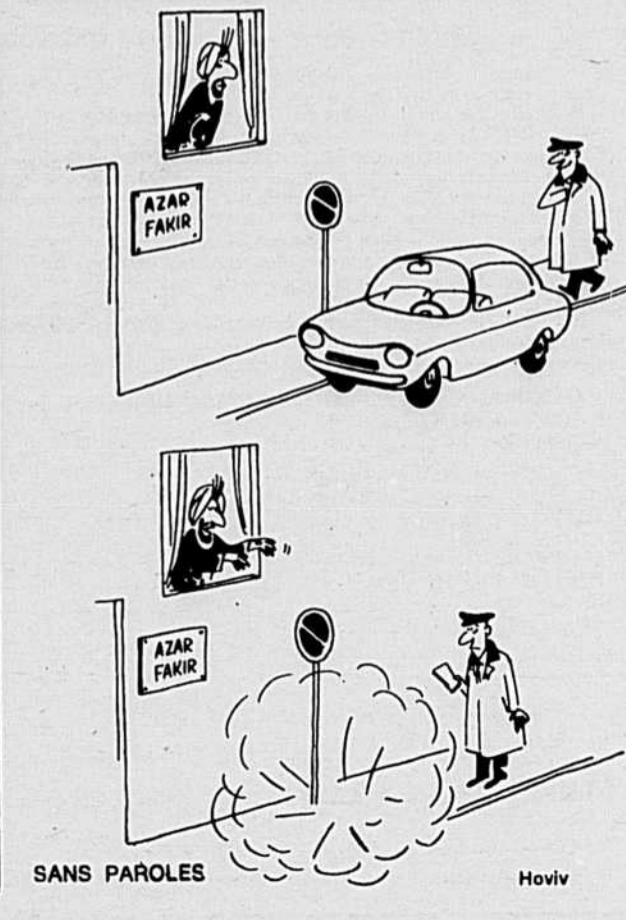
**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311

**Si vous voulez** vendre votre ferme, contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.  
**VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE**  
 H. POLL (Courtier)  
 5178 Côte St-Antoine  
 Montréal  
 Tél.: (514) 486-7311



# Pour des bovins plus propres

Si les bovins des parcs d'engraissement étaient plus propres à leur arrivée sur le marché, les frais de manutention et les pertes dans les abattoirs et les tanneries seraient moindres... et les consommateurs paieraient peut-être un peu moins cher la viande et le cuir.

Mais ces économies pour le consommateur s'avèreraient possibles dans la mesure où les agriculteurs trouveraient rentable d'adapter leurs exploitations à l'élevage de bovins plus propres.

Afin d'examiner l'ensemble du problème et proposer des solutions, l'industrie du boeuf a demandé au ministère fédéral de l'Agriculture de créer un Comité de l'amélioration de la propreté des bovins en enclos.

Selon le président du comité, M. J. E. Turnbull, du Service de recherches techniques d'Agriculture Canada, "un assez grand nombre de bovins sont vendus au pays la peau couverte de poussière et de crottes d'enclos, ce qui cause un certain nombre de problèmes aux exploitants d'abattoirs, aux inspecteurs vétérinaires et aux tanneurs.

"Dans une carcasse, la viande entrée en contact avec une peau souillée doit être rejetée. De plus l'abattage des bovins crottés et le lavage de la peau avant les opérations de décharnage et de tannage nécessitent un supplément de travail. Les peaux souillées demandent également plus de sel au cours du salage. Enfin, elles sont plus susceptibles d'être coupées ou endommagées lors du traitement par l'écharneuse et elles ne prendront pas comme les peaux propres une couleur brillante et uniforme.

"Tout cela contribue à augmenter le coût d'un animal d'au moins \$3 à \$4, et l'accumulation de poussière et de crotte ajoute également aux problèmes d'élimination des déchets aux abattoirs et aux tanneries.

"Au point de vue écologique et économique, il serait donc préférable de vendre des bovins plus propres."

Pour l'agriculteur qui engraisse des bovins de boucherie, l'avantage n'est pas si apparent.

Les prix des bovins propres sont habituellement les mêmes que ceux des bovins crottés, mais le coût des matériaux supplémentaires de litière pour produire un animal plus propre s'ajouterait aux frais totaux de production.

C'est seulement en période de production excédentaire que les acheteurs se montrent difficiles allant même jusqu'à payer davantage pour les bovins plus propres.

Par conséquent, les agriculteurs sont peu intéressés à se préoccuper de la propreté des bovins.

Le comité de l'amélioration de la propreté des bovins en enclos, composé de représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements de l'Ontario et de l'Alberta, du Conseil des abattoirs du Canada, des associations de producteurs de boeuf et de l'Université de la Saskatchewan, effectue deux enquêtes dans les fermes et une dans 20 abattoirs afin de cerner les facteurs touchant la propreté de la peau des animaux.

Ils ont constaté d'abord que le problème existe tant dans les parcs d'engraissement de l'Est que de l'Ouest. De plus la quantité de crottes et de poussière sur un animal de boucherie varie selon la fréquence d'utilisation de la litière, le drainage du parc d'engraissement et l'espace alloué à chaque animal.

C'est ici que l'économie entre en jeu:

on connaît une pénurie générale de matériaux de litière dans les régions d'élevage intensif du Canada.

Même dans l'Ouest où il y a suffisamment de paille dans les régions céréalières, la litière peut revenir cher quand les éleveurs doivent payer pour la mise en balles, le transport et le stockage. Dans le sud de l'Ontario, l'évolution vers l'ensilage du maïs et des cultures commerciales a eu pour effet de réduire la quantité de paille disponible. La moissonneuse-batteuse à maïs a pratiquement éliminé le séchage en crib des épis de maïs qui constituait jusqu'alors le meilleur matériel de litière pour les parcs d'engraissement.

Les éclats, les copeaux ou la sciure de bois peuvent remplacer adéquatément la paille, mais les producteurs ne disposent pas toujours d'un approvisionnement constant ou à bon marché de ces matériaux et n'arrivent pas facilement à les obtenir dans un état suffisamment sec permettant le stockage.

Toutefois, les recherches indiquent que la fourniture d'une litière se traduit par un gain de poids. M. C. M. Williams, professeur à l'université de la Saskatchewan et membre du comité de l'amélioration de la propreté des bovins en enclos a effectué des essais montrant que les bouvillons pourvus de litière atteignent le stade de l'abattage deux semaines plus tôt que ceux qui en étaient dépourvus, l'alimentation était la même dans les deux cas.

Les enquêtes sur les bovins en enclos ont été signalé une variation saisonnière considérable en ce qui a trait à la quantité de crottes sur la peau des animaux. Les bovins de boucherie sont crottés au début de l'hiver, puis plus propres lorsque le sol est complètement gelé. Les conditions atmosphériques variables au printemps, avec alternance de dégel et de gel, causent de nouveau une accumulation de crot-

## Housse... suite de la page 13

On peut l'agrémenter de rayures ou d'un appliqué, au choix.

- 2) À carreaux (Illustration #6)
  - a) Faire 12 carrés de 3 po. par 3 po. à son choix.
  - b) Grouper et réunir 6 carrés tel qu'indiqué à l'illustration no 3. Faire tout autour du groupe 1 po. en m.s. en ayant soin d'augmenter de 2 m. à chaque angle, à chaque rang.
  - c) Répéter le même procédé avec les 6 autres carrés.
  - d) Réunir les 2 rectangles ainsi obtenus par un rang de m.s. sur 3 côtés,

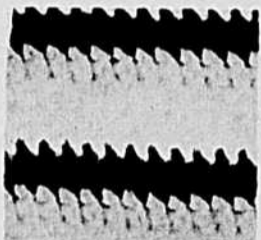


Illustration #5



Illustration #6

laissant une ouverture à la partie supérieure (Illustration #4). Autour de l'ouverture, faire:

1er rang: 1 b.s., 2 m. en l'air, sauter 2 m. Répéter tout autour.  
2e rang: tout en m.s.

Doublez. Faire une cordelière, la passer dans les espaces laissés entre les brides de la bordure. Y glisser la bouillotte et serrer autour du goulot.

Pour la bouillotte de bébé, procéder de la même façon, réduisant la taille de la bande ou des petits carrés pour ajuster la housse à la bouillotte.

Note: Bien sûr, vous utiliserez des restes de laine pour faire les carrés. Multicolore, cette housse a belle allure...

Bonne santé!



tes; les animaux redeviennent plus propres au cours de l'été au fur et à mesure qu'ils perdent leur poil et que les parcs d'engraissement sont plus faciles à nettoyer.

Le comité examine également les variations qui se produisent sur le plan régional et entre les fermes de différentes grandeurs. Diverses méthodes de logement sont également étudiées pour examiner leurs effets sur la propreté des bovins.

"Les agriculteurs ne seront pas très enthousiastes à produire des bovins propres à moins que nous ne trouvions un moyen de leur verser une prime ou

les pénaliser pour leurs bovins crottés," ajoute M. Turnbull. "Mais, ce n'est pas l'objectif de notre comité d'établir un système de règlements. Nous présentons les faits et des solutions de rechange à l'industrie pour qu'elle puisse savoir quelles mesures pourraient être prises.

"Ces mesures comprennent l'évaluation de nouveaux systèmes de logement tels que les étables avec planchers en caillebotis, et des conseils techniques aux agriculteurs relativement aux modifications qu'ils peuvent apporter et qui accroîtraient leurs profits."

## Inventaires par satellite

Suite à un essai de recensement des cultures effectué par satellite l'été dernier, un chercheur du Centre de télé-détection d'Agriculture Canada croit que l'on pourrait un jour utiliser ce procédé pour accélérer les estimations du volume des récoltes des Prairies.

Le satellite utilisé lors des essais permettait de déterminer et de mesurer la réflectance d'une surface aussi restreinte qu'une acre.

Toute surface du sol réfléchit une quantité de lumière solaire qui est captée par un dispositif de balayage du satellite. La quantité et les longueurs d'onde de la lumière réfléchie par un champ sont fonction du type de culture et du degré de maturité des plantes.

La teneur de la plante en chlorophylle, les dimensions et la forme de ses feuilles influent également sur le type de lumière réfléchie.

**L'heure de tombée du journal ayant été avancée, veuillez noter qu'il n'y a pas de "PAGE DES MARCHÉS" cette semaine.**

## Message No 27 aux producteurs laitiers du Québec

Un nouveau lactoduc pour étable conventionnelle.

Le diamètre intérieur de la tuyauterie à lait. La tuyauterie en verre est de 1 1/2" diamètre intérieur alors que le tube en acier inoxydable vendu généralement est de 1 1/2" diamètre extérieur.

De plus, Chore-Boy offre maintenant comme équipement standard une tuyauterie de verre de 2" de diamètre intérieur pour les lactoducs opérant avec 5 unités de traite et plus. (Standards 3A).

La tuyauterie de 2" D.I. procure 78% de plus de capacité fluide que la tuyauterie de 1 1/2" D.I. (à suivre le 29 janvier 1975)

**LE CENTRE CHORE BOY DU QUÉBEC**  
228, SAINT-JOSEPH, SAINT-JEAN, QUÉ.

## RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

### PROJET DE PLAN CONJOINT POUR LA MISE EN MARCHÉ DE BOVINS

Prenez avis que, selon les dispositions de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Fédération des producteurs de bovins du Québec, corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires à Montréal, et établie en vertu de la Loi des syndicats professionnels du Québec, a déposé auprès de la Régie des marchés agricoles du Québec une requête lui demandant d'approuver un projet de plan conjoint pour les mises en marché de bovins au Québec.

Le producteur visé par ce projet de plan est "... toute personne qui produit dans une ferme dont elle est propriétaire ou locataire, ou offre en vente, ou produit et offre en vente..." des bovins, pour son compte ou celui d'autrui.

La Fédération requérante a de plus demandé que ce projet de plan ne soit pas soumis au référendum des producteurs, mais qu'il soit plutôt approuvé par le Lieutenant-gouverneur en conseil, tel qu'il est prévu à l'article 26 de la Loi précitée.

La Régie tiendra une audience publique en fonction de ces demandes de la Fédération et elle en fera connaître la date dès que possible. Toute personne qui désire y faire des représentations à ce sujet doit en aviser la Régie par écrit avant le 24 janvier 1975. Des copies de la requête sont disponibles et toute personne intéressée au projet peut en obtenir une copie en le demandant à l'adresse suivante:

**RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC**  
3ième étage  
201 est, boul. Crémazie  
Montréal, Qué.  
H2M 1L3

par: Me GILLES LE BLANC, Secrétaire.

Brevets d'invention  
Marques de Commerce  
**Marion, Robic & Robic**  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue Drummond  
Montréal 107 — 288-2152

# Les meilleurs y passent

par André Charbonneau

D'année en année, de record en record, les encans de ferme se généralisent au Québec. Dans une étude diffusée à l'occasion du dernier congrès, l'économiste François Dagenais a démontré qu'à elle seule la mise aux enchères des fermes laitières, qui constituent près de 90% du total des encans, avait progressé "à un rythme considérable pour ne pas dire catastrophique" entre 1968 et 1974. Il notait en particulier que le pourcentage d'augmentation atteignait 195%, alors que celui des vaches vendues progressait de 250% et celui du nombre de têtes de bétail de 265%. Pourtant les données alors disponibles ne couvraient que les neuf premiers mois de l'année 1974.

Même si cette tendance a quelque peu ralenti d'octobre à décembre, il demeure que le triste record de 1973 a été battu. Au total quelque 550 encans en regard de 529. En mai 1973 et en mars dernier, j'analysais ce phénomène en insistant sur sa dimension géographique. Or, il appert qu'au cours de la présente année, il y a eu baisse du nombre d'encans dans les comtés situés au nord de la rivière Saint-François, mais une hausse considérable dans ceux de la plaine montréalaise.

Ce mouvement va de pair avec l'augmentation marquée du nombre de bêtes vendues aux enchères. Il indique sans doute la généralisation de ce mode de vente mais aussi que les gros producteurs sont à leur tour affectés par la situation précaire faite à l'agriculture. De plus en plus, la proximité des villes constitue, en ce domaine, un facteur primordial: ce qui semble démontrer que les agriculteurs hésitent de moins en moins à changer leur statut pour celui d'un travailleur urbain.

En effet, le nombre des encans paraît d'une part fluctuer au rythme des déceptions économiques tout en devenant de moins en moins l'indice de la consolidation agricole. Déjà en 1972, les gelées du printemps avaient entraîné un nombre exceptionnel d'encans pendant l'été au moment même où l'UPA réclamait à cor et à cri une intervention qui se faisait attendre. L'année suivante, les pluies printanières eurent en avril et mai la même influence.

Au cours de l'hiver 1973-1974, le coût des provendes et les faibles prix payés pour le lait agitent de la même façon. Avec l'annonce à la fin de mars dernier des nouvelles politiques laitières fédérales, la situation se redressa quelque peu mais comme l'inflation continuait de gruger les gains obtenus, le bal reprit de plus belle à partir de juin. Les récentes subventions versées au chapitre de la production de viande bovine et l'acceptation du principe de l'ajustement des revenus à ceux des travailleurs urbains semblent expliquer le rétablissement de la situation en novembre et décembre.

Si le cycle mensuel épouse ainsi assez bien les fluctuations économiques, la répartition géographique paraît de même affectée par l'évolution urbaine. Manifeste dans le cas du comté de Deux-Montagnes où les expropriations jouèrent un rôle déterminant en 1970 et dans celui de Brôme et Shefford alors qu'autour des usines IBM et Bombardier les mises aux enchères se multiplièrent en 1972, le phénomène fut confirmé dans Richmond en 1973 avec les expropriations de la zone de Greelay-Melbourne et les développements notés autour de Princerville ou Saint-Hyacinthe.

En 1974, ces facteurs urbains semblent avoir atteint de nouvelles dimensions. On a vu plus haut que l'augmentation du nombre des encans au cours de cette année tient essentiellement à la prolifération des mises aux enchères dans la plaine montréalaise. Ce qui est vrai d'une façon générale, s'avère également fondé sur une base plus locale. Dans Bagot, par exemple, on faisait encan en 1972 surtout dans la partie orientale du comté soit autour d'Acton Vale, zone moins propice à l'agriculture. Cette année, les paroisses de Saint-Pie, Sainte-Hélène, Sainte-Rosalie et Saint-Simon retiennent l'at-

tentation. Il y a donc eu déplacement vers les meilleures zones agricoles et vers les villes les plus importantes.

Il en va de même un peu partout. À Québec, c'est l'île d'Orléans qui est maintenant touchée, dans Deux-Montagnes, les alentours de Saint-Eustache, dans Mégantic ceux de Plessisville, dans Nicolet, Gentilly. Les abords des autoroutes sont plus particulièrement touchés. Autour de celle des Cantons de l'Est, c'est la poussée des encans à L'Ange-Gardien, Saint-Césaire, Marieville, Saint-Pie, Sainte-Brigide, Saint-Grégoire, Farnham et Cowansville, voire Granby, Lac-Brôme et Magog. De même, le long de la transcanadienne, ceux-ci se multiplient à Saint-Hubert, Saint-Bruno, Saint-Marc, Saint-Barnabé-Sud, Sainte-Madeleine, Saint-Charles, Douville, Saint-Hyacinthe, Sainte-Rosalie, Saint-Simon, Sainte-Hélène, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Daveluyville, Val-Alain, etc.

Ce phénomène d'attraction urbaine s'accompagne d'un certain débordement vers les zones plus rurales non encore touchées. C'est ainsi que le phénomène a gagné l'est des comtés de Portneuf et de Lotbinière et pénétré dans Wolfe. Ce mouvement est parallèle à celui qui déplace le centre de gravité des encans autrefois situé autour de Drummondville vers la plaine de Montréal. On observe ainsi à la fois une sorte de repliement autour des villes et une expansion vers la périphérie.

L'analyse géographique confirme donc les données de l'analyse mathématique. Les encans prolifèrent. Ils gagnent les fermes importantes et les zones les plus propices à l'agriculture. Là où les possibilités d'emplois urbains sont plus grands, le nombre de mises aux enchères grandit. Dans la

## NOMBRE D'ENCANS PAR COMTÉS

Comtés	1972	1973	1974
Shefford	30	45	39
Arthabaska	22	36	35
Lotbinière	25	36	31
Bagot	30	21	28
Missisquoi	20	21	27
Mégantic	21	30	26
Saint-Hyacinthe	12	26	25
Rouville	17	17	24
Huntingdon	1	12	24
Iberville	6	13	22
Nicolet	26	28	20
Drummond	18	27	16
Deux-Montagnes	19	10	14
Verchères	6	10	14
Wolfe	1	9	13
Stanstead	6	10	12
Yamaska	10	16	12
Brôme	8	5	12
Richmond	7	21	10
Joliette	0	5	10
Sherbrooke	5	6	9
Dorchester	13	20	9
Richelieu	7	10	9
Châteauguay	4	9	9
AUTRES COMTÉS	57	86	96
<b>TOTAL</b>	<b>371</b>	<b>529</b>	<b>545</b>

seule plaine de Montréal, depuis 1972 le nombre des encans a doublé. Si l'on exclut le cas particulier des encans liés à Saint-Scholastique, l'évolution est plus dramatique encore. Or, ces comtés ne sont pas encore ceux où

sévisent particulièrement les mises aux enchères. C'est dire que la situation n'est pas rose. Entre-temps, les jeunes peuvent toujours chercher les fermes déjà organisées où: il ferait bon s'installer.

## COMTÉS DE LA PLAINE DE MONTRÉAL

Comtés	Nombre d'encans en 1972	1973	1974
Missisquoi	20	21	27
Saint-Hyacinthe	12	26	25
Rouville	17	17	24
Huntingdon	1	12	24
Bagot (partie occ.)	17	15	24
Iberville	6	13	22
Verchères	6	10	14
Deux-Montagnes	19	10	14
Joliette	0	5	10
Châteauguay	4	8	9
Richelieu	7	10	9
Napierville	0	2	7
Laprairie	0	2	6
L'Assomption	4	3	5
Berthier	0	5	5
Montcalm	4	3	5
Beauharnois	0	5	4
Terrebonne	8	3	3
Vaudreuil	1	1	3
Argenteuil	0	1	3
Chambly	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>172</b>	<b>245</b>

## LES ENCANS DE 1974

NOMBRE D'ENCANS PAR MUNICIPALITÉ

